

N° 281 - 10 F
MAI 1987

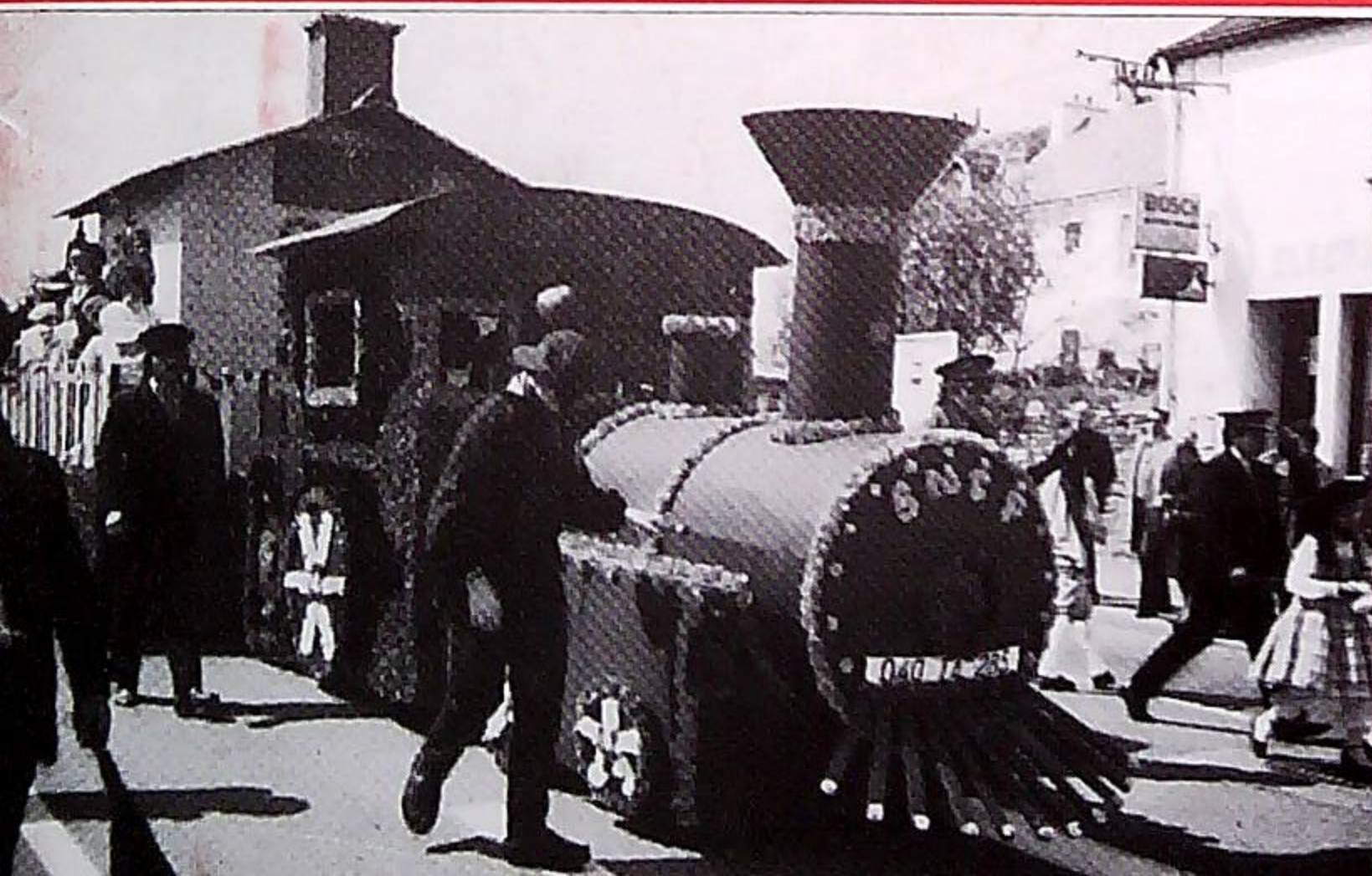
ISSN 0245-9507



le peuple breton



RENAULT-LORIENT :
L'AVENTURE ARMORICAINE EN QUESTION



EMPLOI :
LE MIRAGE
DES PARCS
D'ATTRACTION

POBL VREIZH

La politique au sommet contre la Bretagne

LA GRANDE CASSE

La majorité de droite au pouvoir pratique la politique réactionnaire qu'elle avait annoncée. Nous ne sommes donc pas surpris du carnage : contrôle des médias étatisés par une faction, le RPR, remise de TF1 au roi du béton, remise en cause en profondeur de la Sécurité sociale : rembourser moins les traitements des maladies graves et longues, continuer par contre à assurer la même protection pour les petits « bobos » pour tout le monde, ce n'est pas un choix innocent. Même la presse modérée a dénoncé cette injustice accrue qui risque de priver les plus modestes du bénéfice de la solidarité. Quant à l'aménagement du territoire, il suit son bonhomme de chemin vers le néant, vers où le PS l'avait aiguillé dès 1983.

Nombre d'entreprises, comme la SBFM à Lorient, au moment même où elles réalisent les profits les plus élevés, s'en prennent aux droits élémentaires des salariés, auxquels elles demandent de nouveaux sacrifices.

LA MAUVAISE METHODE

L'événement politique important est le congrès du premier parti de l'hexagone, le PS. Il a pris pour objectif de « rassembler sur son bilan et autour du socle présidentiel ». Or ce bilan n'apparaît pas éclatant à beaucoup. L'essentiel reste à faire, en matière bretonne, nous l'avons montré chaque mois.

Le PS, lui, ne trouve rien d'autre à faire que de rassembler autour de son candidat : « nous ne laisserons

personne en route », a déclaré Jospin. Et les 3 millions de chômeurs ? et les régions en crise ? et les jeunes à la recherche de leur premier emploi ? Et les travailleurs menacés dans leur emploi et dans leur dignité. Nous y incluons, bien sûr, ces artisans et petits commerçants en difficulté, et tous ceux dont les modestes revenus sont précaires (pensons aux éleveurs). Une perspective de transformation sociale et de solidarité accrue est nécessaire : le dernier congrès du PS n'y fait pas allusion.

Face à cette situation d'injustice accentuée et prolongée, où le PS, pratiquement seul au pouvoir pendant 5 ans, peut aussi être jugé sur ses actes, les échappatoires ne manquent pas : en Loire-Atlantique comme dans les autres départements bretons, quand ce n'est pas la thérapie par le golf, c'est le parc des loisirs qui est présentée comme remède-miracle. « Celtiland » ou parc Jules Verne, ces projets font fi des besoins en emplois industriels. Même si on peut imaginer une forme de loisirs culturels intéressante, cela n'est en aucun cas une solution à la crise agricole et industrielle qui secoue la Bretagne. Ce ne sont ni le rassemblement autour d'un bilan, ni la fuite en avant vers le tourisme et la civilisation des loisirs qui peuvent répondre aux problèmes des Bretons d'aujourd'hui.

REACTIONS PARTIELLES ET POTENTIALITES

Ceux-ci réagissent pourtant : sur le plan culturel à Carhaix, sur le plan agricole dans le Morbihan — en osant dénoncer la politique de Guil-

laume — sur le plan industriel pour obtenir que le navire de la BAI soit construit à Saint-Nazaire. Mais ces réactions ne sont que parcellaires : les problèmes culturels ne sont évoqués que de façon ponctuelle. Sur le plan de l'emploi, il n'y a pas d'action unitaire de masse : l'affaire du car-ferry a plus mis en avant l'action des partis politiques, à la suite de l'UDB, que celle des syndicats.

Les difficultés sont bien ressenties, assez bien analysées. Les responsables sont connus. Les solutions sont assez largement entrevues : un véritable aménagement du territoire, une planification, un plan breton de développement, ce qui suppose un véritable pouvoir « régional », qui n'existe en fait qu'en Ile-de-France. Aspirations et moyens sont bien résumés par le thème connu « pour vivre et travailler en Bretagne, il faut décider en Bretagne ». Les bases d'une action de masse existent donc. Celle-ci est nécessaire pour faire face à un pouvoir autoritaire et à des états-majors parisiens qui freinent l'action parce que leur seul objectif est l'élection présidentielle et la mise sur orbite de leurs leaders.

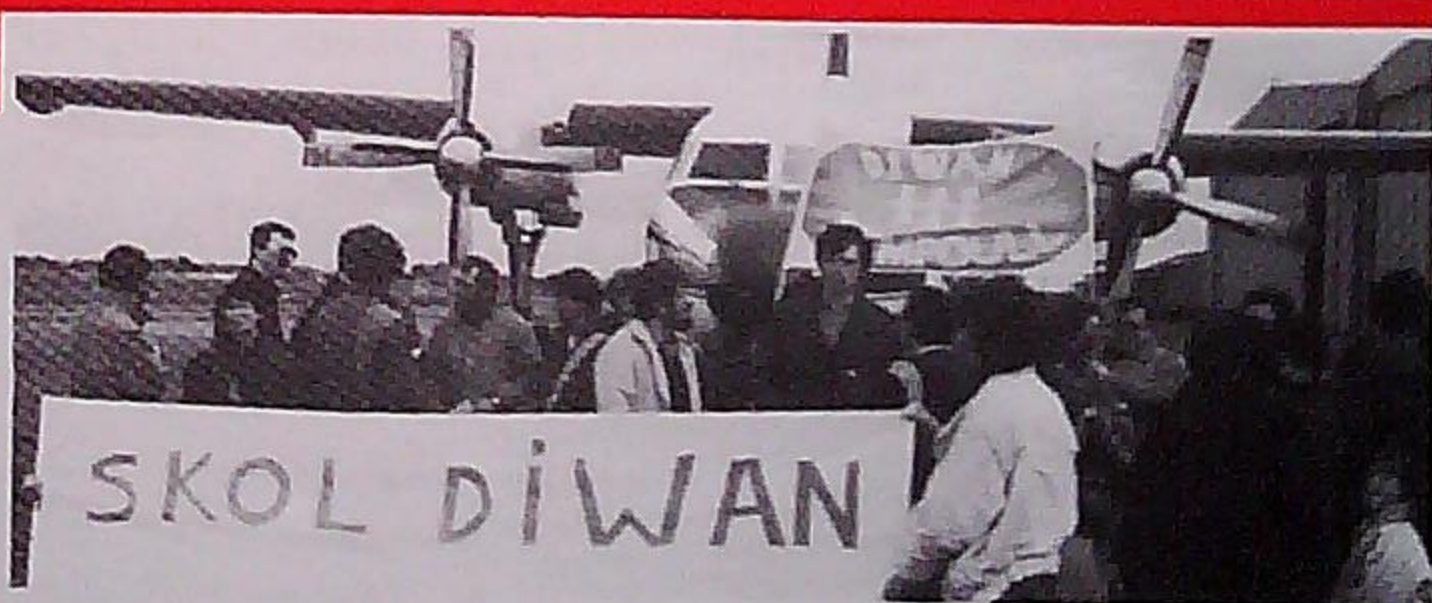
Le résultat risque d'être que le peuple breton se détourne d'une politique spectacle qui ne le concerne pas et qui ne répond à aucun de ses problèmes fondamentaux. S'il se mobilise de façon unitaire sur ses problèmes concrets — et là, partis, syndicats et associations culturelles et autres ont leur rôle à jouer —, alors le mot espoir reprendra un sens pour les Bretons.

U.D.B.

Le 16 mai MEETING INTERNATIONAL DE SOUTIEN A DIWAN à Morlaix

(salle Aurégon — 14 h)

Diwan se trouve toujours dans l'impasse. Les négociations sont en panne et le garagiste de Loudun ne semble pas décidé à mettre les mains dans le cambouis pour faire repartir le moteur. D'ores et déjà, il n'est plus question d'intégration mais de contrat simple et surtout les représentants du ministère et du rectorat cherchent à imposer un moins-disant-culturel : l'introduction du français dès le cours préparatoire, voire dès la maternelle, ce qui va à l'encontre de la pédagogie Diwan basée sur le rééquilibrage entre les deux langues.



Pourtant, les parents et sympathisants de Diwan maintiennent la pression en multipliant les actions : classes sauvages, distributions de tracts, manifestations en tous genres se succèdent un peu partout en Bretagne. Ainsi, à Lannion (photo ci-contre), les militants Diwan du Trégor-Goélo ont bloqué l'avion du CNET pendant quelques dizaines de minutes pour attirer l'attention sur la situation imposée aux écoles en langue bretonne. Tous les salariés de Diwan ont

reçu leur lettre de licenciement qui deviendra effectif le 16 juin prochain si rien ne se passe d'ici là.

C'est dans ce contexte de difficultés que Diwan organise un grand meeting international de solidarité, le 16 mai prochain, à Morlaix, avec la participation de parlementaires européens et de spécialistes de l'éducation bilingue.

Soyons-y nombreux, il y a urgence !!!

Syntaxe, priez pour nous !

Ouest France, dans son numéro de Pâques, consacrait (p. 5) quelques lignes bien senties à M. Philippe de Saint-Robert, ancien commissaire général à la langue française, à propos d'un débat sur la francophonie et l'avenir de la langue française.

On y apprenait que le mot « marketing » était désormais interdit par arrêté ministériel (de Balladur et Monory), depuis le 18/2/87 et remplacé par « mercatique ». Ça occupe. Dans tout article consacré à ce type de préoccupations, il y a une perle. Cette fois, on a pu lire en caractères gras, et donc comme une citation : « Je crains que dans 50 ans, les Américains ne puissent plus se comprendre d'un bout à l'autre du monde. Leur langue manque de rigueur. En France, la syntaxe, pour rébarbative qu'elle soit, demeure la meilleure chance de nous bien comprendre ».

Philippe de Saint-Robert de la Syntaxe, merci d'apporter à nos esprits anesthésiés par la 5^e chaîne et un hiver prolongé un de ces moments lumineux qui nous élève ! Merci de ramener les Américains à ce qu'ils sont réellement : des primates qui tentent d'imposer leur pensée confuse exprimée dans une sous-langue sans rigueur au reste du monde. Nous ne sommes plus de ceux qui se laissent aller par démagogie à soutenir leur musique rauque comme F. Mitterrand, le bourgeois du printemps bien connu !... Et c'est bien que les Américains n'arrivent plus à se comprendre.

La preuve : l'autre matin, Greg Le-mond, le coureur cycliste bien connu, s'est fait tirer dans les miches par un copain, à la chasse. Ils n'ont plus besoin d'être à l'autre bout du monde pour bien se comprendre. Même à bout portant, ils n'ont plus assez de syntaxe (de fusil) pour causer proprement. C'est bien simple, parler mieux qu'eux devient l'enfance dollar.

Mais, les Français qui ont de la rigueur de la syntaxe rébarbative de Saint-Robert, ils sont les meilleurs, moi je vous dis.

Joël G.

Le 20 juin à PARIS MANIFESTATION ANTINUCLEAIRE

L'ensemble des mouvements anti-nucléaires européens se retrouvera le samedi 20 juin, à Paris, pour dire non au nucléaire civil et militaire. La manifestation démarrera à 15 h et sera suivie, dans la soirée, d'une grande fête du soleil... qui durera toute la nuit. Des cars partiront de toute la Bretagne et notamment de Plogoff (renseignements au 98.70.67.69), de Saint-Jean-du-Doigt (tél. 98.67.39.48) et de Plouézec (tél. 96.20.63.46).

Le bureau politique de l'UDB a décidé d'appeler à participer à ce rassemblement.

En guise de sommaire...

Le problème breton, aujourd'hui, c'est une incapacité à réagir de façon globale et unie (p. 2); une situation sociale aggravée (p. 4-6-7); le tourisme vert présenté comme palliatif au chômage (p. 8-9); un environnement encore gravement menacé (p. 10); une culture riche mais privée de moyens (p. 15 et suivantes). L'actualité donne pourtant quelques raisons de sourire (p. 5, 9 et 19 avec Nono). Pour mieux comprendre et vivre la Bretagne, outre Pobl Vreizh (p. 12-13), on peut aussi suivre de nombreux stages d'été (p. 17).

Je m'abonne **le peuple breton**

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement un réabonnement
- ordinaire : 100 F (1)
- de soutien à partir de 120 F (1)
- étranger : 135 F (1)
- étranger par avion : 160 F (1)
- à partir du N° inclus.

- Ci-joint le règlement par :
- chèque postal (1)
- chèque bancaire (1)
- mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ VOS AMIS... pour un an ou pour 3 mois (gratuit)

NOM	NOM
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
a fait l'abonnement	est à abonner au P.B.
à 100 F (chèque joint)	recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)

SOUSCRIPTION

Aux « amis du Peuple Breton »

Merci à tous ceux qui par leur abonnement majoré ont permis d'atteindre un total convenable. Grâce à eux, si le flot se poursuit, nous envisageons le très prochain retour à 28 pages. Amis donateurs, nous vous considérons comme membres de notre association de fait « Les amis du Peuple Breton » (sauf avis contraire de votre part). Comme tels, nous vous informons de nos projets, de nos problèmes et nous comptons sur vous pour participer au journal, à sa promotion, à sa diffusion, à la mesure de vos possibilités.

Depuis 1964, chaque mois, nos abonnés nous aident ; il y a là une chaîne de solidarité rare et précieuse qu'il nous faut encore renforcer, afin que nous puissions toucher plus de Bretons et d'amis de la Bretagne.

P. Le Cotillec, 60 Verneuil (50 F); G. Molac, Plomodiern (50 F); M.L.T (35 F); Nelly Riou, Pontchâteau (150 F); A. Lavanant (50 F); D. Sebilleau, Créteil (25 F); N. Prigent (50 F); J.J. Tréguer, Angers (100 F); J.L. Dagorn, Lannion (100 F); C. Guyonvarc'h, Hennebont (50 F); E. Le Grevellec, Paris (50 F); R. Hénaff, Plurien (30 F); A. Catelliot, Mordelles (50 F); A. Louazon, Paris (50 F); M. Gaillot, Dinan (50 F); J.M. David, 91 Athis Mons (30 F); J.C. Marcot, Pont-l'Abbé (50 F); J.L. Perrin, Ploubezec (50 F); R. Blochet, Lille (100 F); M.T. Communier, Daoulas (50 F); Y. Quénehervé, Lanester (50 F); D. Vouadec,

Caudan (50 F); Y. Rémond, Saint-Hernin (100 F); M. Creignou, 93 Montreuil (100 F); F. Ménard, Nantes (100 F); G. Gorgeault, Vitry (100 F); P. Huitorel, Gourin (20 F); anonyme, Levallois-Perret (500 F); P. Morvan, Clamart (50 F); P.M. Le Gall, 94 Fontenay (10 F); L. Richard, Nantes (100 F); L. Cleac'h, Quimper (100 F); J.Y. Bianvet, Saint-Grégoire (20 F); M. Riou, Taden (60 F); L. Le Dé, Ergué-Gabéric (20 F); Y. Le Lann, Saint-Michel (100 F); J.L. Lahuec, Saint-Herblain (150 F); anonyme, Loire-atlantique (150 F); Le Jean, Nantes (20 F); R. Le Parc, Saint-Nazaire (40 F). Total 5^e liste: 3.040 F. Total 87: 10.735 F.

SCANDALEUX !

■ **Curieux exercice anglais à Vannes.** — Dans les rues de Vannes, ces deux dernières semaines, on a beaucoup entendu parler anglais. L'école militaire de Sanders — le Saint-Cyr britannique — effectuait en effet un exercice en Bretagne. A cela rien de surprenant : chaque année, les écoles militaires font des échanges. Plus surprenant, par contre, était le thème de l'exercice : rechercher et lutter contre les autonomistes bretons. Le Centre rennais d'information bretonne n'a guère apprécié et a l'intention de se porter partie civile.

Les exercices sont décidés conjointement par les armées française et anglaise.

TOUJOURS PLUS !

<input checked="" type="checkbox"/>	<u>IMPAYES - RECOUVREMENT</u> Objectif = Pourcentage d'impayés inférieur à 3 % 4 mois après la facturation
<input checked="" type="checkbox"/>	<u>COMMERCIAL</u> Petits travaux à obtenir en gré à gré : OBJECTIF 1987 = <u>75000 F</u>

Ce n'est pas au sens où l'employait F. de Closets que les salariés de la SOGEA ressentent cette exigence. Cette filiale de Saint-Gobain, dont la direction « régionale » est à Auray, les agences locales à Pluduno (22), à Pont-l'Abbé (29) et à Mordelles, est spécialisée dans les travaux publics (canalisations, bâtiments) et dans l'exploitation, pour les collectivités, de stations et réseaux d'eaux potables et usées et d'usines d'ordures ménagères.

Après la privatisation et la restructuration, les salariés subissent maintenant une nouvelle aggravation de leurs conditions de travail et de rémunération. Pour obtenir la prime de fin d'année, de nouveaux « objectifs d'exploitation » ont été fixés, alors que certains salariés ont déjà leur salaire bloqué depuis 1985.

Le personnel (fontainier en particulier) doit trouver au moins pour 75.000 F de petits travaux de gré à gré par personne. Il ne doit être responsable d'aucun accident. Les factures impayées ne doivent pas dépasser 3 % d'impayés 4 mois après la facturation.

Ces objectifs pratiquement inaccessibles ont sans doute pour but d'aboutir à la suppression de la prime annuelle, pourtant basse. Ils sont fixés sans aucune concertation, d'où un climat de plus en plus tendu dans l'entreprise. On a là une illustration claire du recul social qui permet, en Bretagne, le taux du chômage sans précédent (13,5 % des actifs) et le « laisser-faire » du pouvoir central actuel. La SOGEA a son siège... à Rueil Malmaison (Ile-de-France).



FOIRE A LA BROCANTE PLACE VIARME



Bravo à l'Association des brocanteurs et antiquaires de Loire-Atlantique qui ont fait un concours d'affiches sur le thème « Nantes en Bretagne » pour leur manifestation annuelle. Il y a eu 60 projets !

Association Bretagne-Irlande

80 jumelages réalisés ou en cours, un bilan satisfaisant pour cette association qui a vu le jour dans les années 70.

Devant les locaux de F(R)3

Manifestation des élus bretonnants devant les locaux de FR3 Rennes, le samedi 4 avril, pour protester contre les changements d'horaires de « Chadenn ar Vro ».

Une délégation comprenant P.Y. Trémel, président de l'association ; Bernard Cabon et Yann Jestin, vice-présidents, et Fanch Péru, secrétaire général, a été reçue par le directeur adjoint de FR3 Rennes, qui leur a indiqué que les décisions concernant la programmation étaient prises à Paris et non à Rennes !!!

● Baisse du revenu agricole en 86.

- 7,6 % dans le Finistère.
- 7,5 % dans les Côtes-du-Nord.
- 7,7 % en Ille-et-Vilaine.

Le Morbihan a maintenu de justesse son revenu. Pour la Loire-Atlantique, nous n'avons pas les chiffres.

Impuissance ou mensonge ?

Mme Michaux-Chevry, Antillaise et secrétaire d'Etat chargé de la Francophonie, vient de prononcer, lors d'un hommage à la poésie de langue d'Oc, le Jasmin d'Argent à Agen, un discours intéressant. Extrayons-en quelques passages.

Finis l'impérialisme culturel

« Au cours de la soirée, le président Senghor lança cette phrase : apprenez le breton et vous comprendrez mieux le français (...). Lorsque nous défendons la langue française, lorsque nous œuvrons pour bâtir la communauté francophone, ce n'est certes pas avec une arrière-pensée d'impérialisme linguistique. J'ai dit impérialisme linguistique mais l'expression n'est qu'apparemment excessive. On a en effet souvent évoqué avec juste raison un certain colonialisme culturel, à propos de l'obligation faite aux maîtres d'enseigner le français et aux citoyens de toutes provinces de le parler.

Cérémonie
du
JASMIN d'ARGENT
Dimanche 23 novembre 1986

Discours prononcé par

Madame MICHAUX-CHEVRY
Secrétaire d'Etat chargé de la Francophonie

Ce temps est révolu et maintenant, la défense du français passe par la défense des langues régionales (...). Après plusieurs siècles de centralisme linguistique, le gouvernement français, au lendemain de la deuxième guerre mondiale avec la loi Deixonne (...) puis avec la loi d'orientation sur l'éducation de 1975, enfin avec un texte réglementaire du 21 juin 1982, s'est doté d'un instrument législatif propre à redonner droit de cité aux langues de cultures régionales, notamment en leur redonnant une place légitime dans l'enseignement. Oh, bien sûr, ce dispositif est à l'évidence loin d'être parfait ; cependant la situation doit évoluer rapidement au cours des prochaines années, le Conseil de l'Europe et le Parlement Européen poursuivant l'élaboration d'une charte européenne des langues et cultures minoritaires...

A proprement parler, les cultures et les traditions populaires, fussent-elles orales, sont les racines du futur. Notre devoir est, par conséquent, d'en assurer la transmission afin de ne pas léguer à nos enfants un monde pétrifié par l'uniformité... ».

Fort bien. Comment se fait-il que F(R)3 Rennes ait des créneaux horaires de plus

La mégalomanie du baron Guichard

Ainsi cet extrait du « Point » (23 mars 1987) :

« Olivier Guichard inaugurait, le 10 janvier, l'hôtel de la Région des « Pays de la Loire ». Deux mille personnes entraînées par son vieux compère Jacques Chaban-Delmas répondaient à son invitation fastueuse. Ils ont découvert ce « Versailles régional » qu'à Nantes on appelle le « palais Guichard ». Coût : 125 millions de francs. « C'est-à-dire trois IUT », soupire-t-on, rue de Rivoli. Jardin à la française, descente louis-quatorzienne vers la Loire, entrée monumentale dallée de marbre rose, coupole pour signaler l'institution dans la ville, et qui se teinte au gré de la luminosité, luxueux hémicycle qui ne sert qu'une poignée de jours par an, appartements de fonction : la Région n'a pas marchandé sa volonté de prestige... Le grand-duc de La Baule... n'hésite pas à étaler ainsi ces ivresses architecturales qui engagent somptueusement les deniers de ses électeurs. « Et de ceux qui lui ont refusé leur vote », serait-on tenté d'ajouter.

En attendant des jours meilleurs, nos compatriotes de Loire-Atlantique ont préféré jouer la carte de l'humour. En témoigne la blague qui circulait le 1^{er} avril, place du Commerce : l'annonce de la commande d'un mausolée clé en main par qui vous savez.

Fausse alerte

Le directeur « régional » d'une chaîne « nationale » de télévision vient de démissionner, avec d'autres membres de son service, parce que la direction « nationale » l'empêchait de se déconnecter chaque fois que le besoin s'en fait sentir et aussi longtemps que nécessaire, du programme « national ». Le directeur général de la chaîne a quitté la capitale pour venir apporter son accord à la station régionale en question. Hélas, le directeur régional en question

n'est pas J.P. Cuguen, la chaîne n'est pas FR3, il ne s'agit pas de la Bretagne mais de la Catalogne ; il ne s'agit pas de Paris mais de Madrid.

Désormais l'équivalent Catalan de FR3 peut consacrer tout le temps nécessaire aux émissions pour la Catalogne, pour faire face à la sérieuse concurrence de la télévision catalane. Hélas, la France n'est plus que le pays des droits de l'homme sous surveillance !

en plus mal placés ? Que les émissions bretonnes n'atteignent au maximum qu'une heure trente par semaine, avec des moyens dérisoires ? Et que les télévisions parisiennes, d'Etat ou privées, pratiquent, au nom du profit, une politique d'américanisation à outrance. Un exemple ? Au week-end de Pâques, toutes les chaînes plus ou moins reçues en Bretagne, du payant Canal Plus aux chaînes 5 et 6 en passant par les 3 chaînes d'Etat consacraient l'essentiel de leurs programmes à des séries américaines, on pourrait même dire des soirées américaines, sans parler des programmes matinaux ou d'après-midi.

On interdit les « décrochages régionaux » (TF1, A2, Canal Plus, chaînes 5 et 6) ou on les minimise (FR3) et, faute de programmes français ou pour faire de bonnes affaires, on multiplie les films et téléfilms américains, souvent les plus médiocres (les autres sont plus coûteux). Madame la secrétaire d'Etat à la Francophonie, vos paroles ne sont que du vent : l'abêtissement et l'américanisation sont les vraies dominantes des médias actuels... avec l'utilisation à cette fin de l'argent public, de l'argent des Bretons. Ne parlons pas aujourd'hui — pitié pour le ministre — de ce qui se passe effectivement dans l'enseignement.

J.J.M.

Charles Pasqua au secours des minorités ?

« On ne peut imposer à personne d'être français, contre son gré », a déclaré, avec l'aplomb qui le caractérise, le ministre de l'Intérieur (14 avril, A2, Journal de 13h). Est-ce une invitation à l'auto-détermination des Corses (dont M. Pasqua), des Basques, des Bretons et autres peuples intégrés de force dans le giron de Marianne ? Est-ce à dire que comme l'a dit Mme la secrétaire d'Etat à la Francophonie, c'en est fini de l'impérialisme culturel français et que la France va reconnaître en son sein des républiques autonomes, comme la Yougoslavie ? Alors pourquoi tant d'acharnement contre l'auto-détermination des Kanaks ? On ne comprend plus...

Y.L.M.

SBFM-LORIENT :

Pour Renault, l'aventure armoricaine

Après que notre conseiller municipal de Lanester ait alerté la municipalité de sa commune dont sont originaires beaucoup d'employés de la SBFM, au moment où la fédération du Morbihan de l'UDB prend des initiatives en faveur des travailleurs de cette entreprise symbole de l'économie locale, nous publions la lettre que Joël Guégan, maire adjoint de Lorient et membre du bureau politique de l'UDB, a expédiée au ministre de l'Industrie.

Monsieur MADELIN
Ministre de l'Industrie
MINISTERE DE L'INDUSTRIE
101, rue de Grenelle
75700 PARIS Cédex

« Lorient, le 14 avril 1987

« Monsieur le Ministre,

Je voudrais attirer votre attention sur la situation de la Société Bretonne de Fonderie et Mécanique (qui n'a toujours pas d'atelier de mécanique), filiale Renault zone industrielle de Kerpont en CAUDAN, où la suppression de 200 emplois est envisagée.

Avec 1.275 personnes qui ont fait des sacrifices ces dernières années, notamment sur le plan salarial, cette entreprise performante est la deuxième par son importance dans le département.

La Bretagne connaît à nouveau une émigration qui s'accélère, le Morbihan compte pratiquement un salarié sur quatre au chômage.

Pourtant la Régie Renault n'hésite pas à privilégier les fonderies espagnole ou portugaise plutôt que la SBFM.

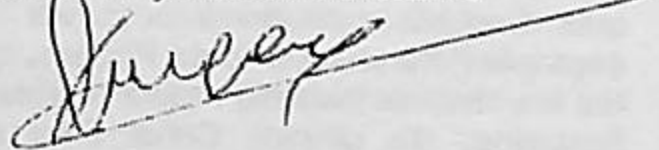
Malgré tout, en 1986, la SBFM a réalisé des gains de productivité et un bénéfice net record de plus de quatre milliards de centimes.

La population du Pays de Lorient où des entreprises connaissent de graves problèmes (PTT, Kerpont, Belleteste, Mae-Copex, etc...) pourra difficilement admettre qu'une entreprise qui réalise des bénéfices importants supprime davantage d'emplois qu'à l'époque où elle en faisait beaucoup moins.

En espérant que les profits réalisés grâce à l'effort des travailleurs ne serviront pas à financer la suppression de leur propre emploi, mais plutôt à renforcer les capacités de la SBFM pour garantir un niveau d'emploi à la hauteur des promesses électorales de votre majorité.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments. »

Joel GUEGAN
Maire-Adjoint de LORIENT



Profits records

Après des années difficiles où la Régie Renault asphyxait la SBFM par des mesures pénalisantes, l'année 86 est marquée par un redressement financier remarquable de la fonderie de Kerpont ouverte pour compenser en partie la fermeture des Forges d'Hennebont. Avec une production de 50.900 tonnes en progression de 5,4 % pour un chiffre d'affaires de 563 millions de francs en hausse de 18,8 % par rapport à 1985, la fonderie a réalisé 118 millions de francs de profit dont 72 millions pour l'autofinancement, soit **46 millions de bénéfice net, c'est-à-dire un record.**

A signaler que les augmentations de salaires, plus 0,5 % en 86 et 87, ont atteint aussi un record, mais un record pour leur faiblesse par rapport aux années précédentes et aux résultats financiers.

Mais ces résultats ne sont pas encore suffisants pour la Régie Renault qui vient d'obtenir pour l'achat des pièces à la SBFM une baisse d'une valeur de 200 à 300 millions de centimes par mois.

Quand Renault se sucre les travailleurs trinquent

Mais le citron breton a encore du jus : alors la Régie veut le presser davantage en supprimant 200 emplois.

Il est vrai que l'aventure armoricaine est plus juteuse que l'aventure américaine.

En effet, en 6 ans Renault a investi 10 milliards de francs au USA et enregistré des pertes, depuis 82 avec AMC, de 5 milliards de francs.



L'atelier d'ébarbage

A cela il faut ajouter toutes les mesures prises pour tenter d'augmenter les ventes aux USA, plein d'essence gratuit pendant un an, crédit zéro, etc., tout cela pour rien.

Alors pour se renflouer, elle vend ses filiales, applique des plans de restructuration stéréotypés sans tenir compte des réalités locales.

Parmi les mesures proposées par la direction parisienne de la Régie, certaines frisent le ridicule et la provocation.

La SBFM est prête à subventionner les entreprises qui embauchent des salariés. 20.000 F, plus 30.000 F pour chaque embauche supplémentaire, plus 10.000 F pour une formation adaptation, plus 30.000 F pour une formation qualifiante, plus le remboursement du premier mois de la période d'essai !

Avec les nouvelles procédures de licenciement, il y a des patrons qui auraient tort de se priver...

Dans le cadre de la mobilité, la maison mère propose même des postes en dehors de la Bretagne, et quels postes ! (Voir document).

La dernière proposition de la panoplie est une aide au retour des travailleurs immigrés. Les Groisillons n'étant pas visés, tout le monde se demande si la direction ne s'est pas trompée d'usine, Kerpont n'étant quand même pas comparable à Billancourt.

EN QUESTION ?

DOCUMENT :

La Régie Renault propose aux ouvriers bretons — dont l'entreprise rapporte gros — de partir en région parisienne et ailleurs.

M. GUILMIN
MM. CLOITRE, DELACOURT, FOISNEL, GUEGAN, GUEGUEN, GUERET, HIRON, KEREBEL, PELLEAU, SILVOLA, TANGUY

SBFM - DPRS, le 6/4/87

OBJET : MOBILITE

LISTE DES OFFRES DE POSTES POUR LA PERIODE DU 6 AU 12 AVRIL 87 PAR L'INTERMÉDIAIRE DE "INITIATIVES", HEBDOMADAIRE TELEPHONE DE L'EMPLOI ET DU CHANGEMENT PROFESSIONNEL DE LA RNUR

POSTES EXTERNES

- Région parisienne, importante société de prévention des risques :
agents de prévention incendie (formation assurée)
agents de transport de fonds ()
conducteurs de chiens ()
- ORLY, entreprise de matériel de garage :
dessinateurs (initiatives + expérience dessin industriel, projeteur)
- VAL DE MARNE :
1 chef d'équipe électromécanicien (bon niveau technique)
- VAL D'OISE :
dessinateurs
fraiseurs en commande numérique
- PARIS :
chauffeurs de taxis indépendants

POSTES INTERNES

- Succursale Renault de TOURS :
Secrétaire de direction
- Direction des études :
1 secrétaire de service de personnel (attirée par les problèmes humains, l'organisation, aimer les contacts)
- BOULOGNE BILLANCOURT - SAINT DENIS - PANTIN :
magasiniers (pièces automobiles)
- REGION PARISIENNE :
Comptables (facturation et informatisation procédures) animés d'un sens pédagogique réel.



APPEL
AUX PROPRIETAIRES
EN DIFFICULTE

Marie-Josée Rogard est conseillère municipale à Saint-Hernin, elle fait partie de ces bénéficiaires de prêts PAP 1981-85 qui ont été réalisés à une époque où l'inflation était forte. Les choses ont changé et beaucoup de ces nouveaux propriétaires vont se retrouver en difficulté. Comme d'autres, elle a décidé de réagir avant qu'il ne soit trop tard et elle nous donne ici son point de vue sur le problème et sur ce qu'il faut faire. On sait que les propriétaires à revenus modestes sont particulièrement nombreux en Bretagne.

Créée fin 86 dans le Calvados, cette association est présente aujourd'hui dans de nombreux départements.

Les adhérents : des familles de conditions modestes, des jeunes couples. Ils ont vu dans le prêt PAP la possibilité inespérée de devenir propriétaire dans de bonnes conditions.

Oui mais voilà, depuis deux ans, le problème est inversé : désinflation, salaires bloqués, tandis que les remboursements à taux progressifs coûtent 4 %/l'an.

Il faut savoir que si la situation ne change pas, un ménage ayant contracté un prêt en 1982 à un taux d'endettement d'environ 31/32 % sera endetté à 51/52 % en fin de contrat (les enfants ayant grandi il n'y a plus d'APL et il devra ajouter chaque année le paiement de la taxe foncière).

En comparaison, un ménage construisant en 1986 (compte tenu du nouveau taux des PAP (TEG environ 9 %) avec une progressivité de 2,75 %/l'an aura un taux d'endettement maximum d'environ 36 % en fin de contrat.

Le Crédit Foncier fait la sourde oreille quant à la renégociation de ces prêts. Seuls les Crédit Immobilier de Guingamp et Lorient ont accepté de renégocier les « cas difficiles » de leur clientèle. Ces prêts PAP sont renégociés en deux parties :

- 1.) Une partie en PAP à 10,20 % avec progressivité de 4 %/l'an (ceci afin de ne pas perdre le bénéfice de l'APL).
- 2.) L'autre partie en prêt bancaire à taux fixe de 10,20 %.

L'enveloppe ayant permis la renégociation de ces prêts a été fournie par le CMB à un taux de 8,50 % (cette précision a été apportée par un responsable du CMB lors de l'assemblée-débat qui s'est tenue à Brest, le 20 mars dernier. Nous précisons également que les prêts conventionnés sont renégociés plus facilement par les différentes banques.

Regarder aujourd'hui son tableau d'amortissement n'est plus un rêve mais un cauchemar surtout en (...) Bretagne où deux habitants sur trois sont propriétaires.

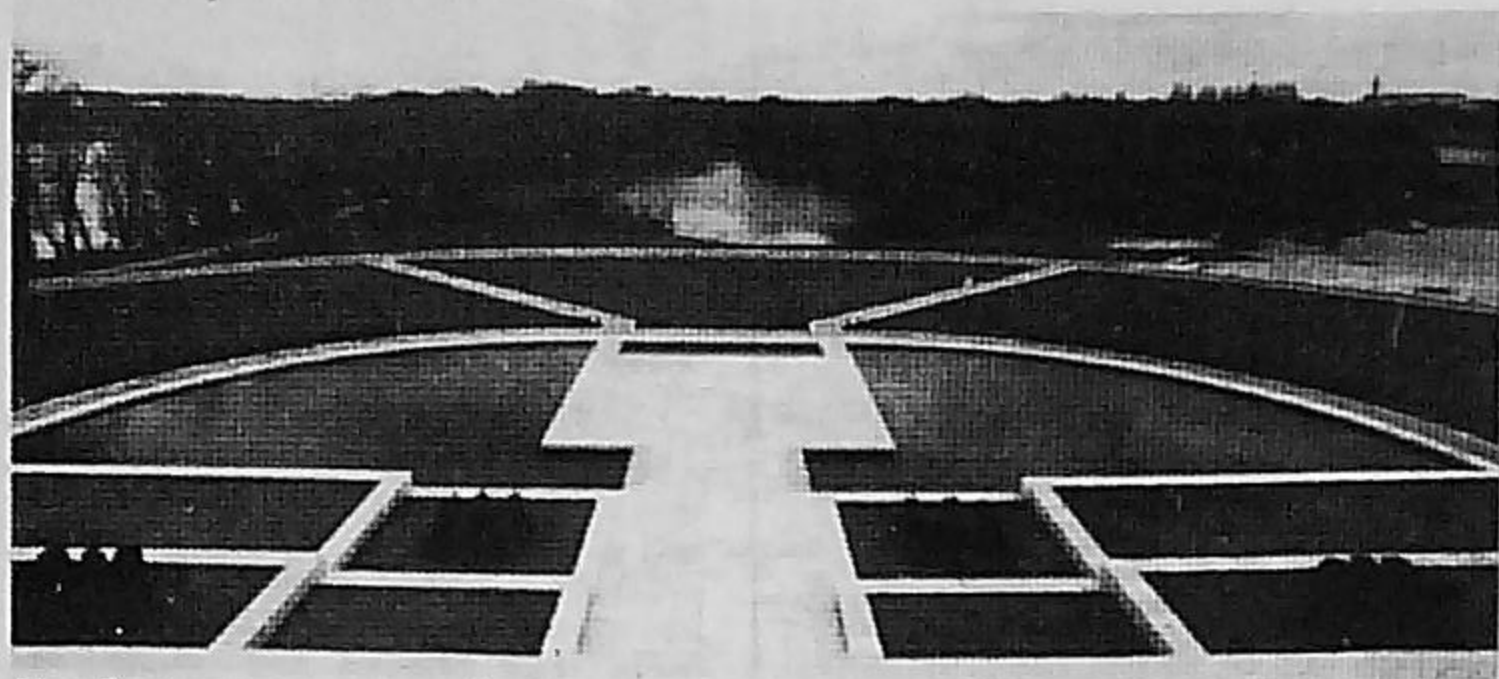
A la SBFM, le puissant syndicat CGT mobilise. Déjà en avril, plusieurs débrayages suivis à 100 % par les ouvriers sont à signaler. Les travailleurs de la Bretonne de fonderie ont bien l'intention de porter le débat des profits et des licenciements records sur la place publique, comme d'habitude, ils peuvent compter sur le soutien indéfectible de l'UDB.

Yannick QUÉNÉHERVÉ



(Suite page 9)

Le mirage des « parcs de loisirs »



Une Bretagne en carton-pâte ?

Face à la déprime rurale qui frappe durement le Centre-Bretagne, impuissants à juguler la courbe ascensionnelle du chômage, il est de nos élus et de nos décideurs économiques qui, en nombre croissant, voient dans le tourisme la bouée de sauvetage attendue. Faut-il y reconnaître effectivement la panacée universelle ? A l'UDB, nous nous y sommes toujours refusés. Facteur évident de dépendance de notre économie, et de tout ce qui s'en suit, du fait de contingences qui nous échappent (la météorologie, les catastrophes type marée noire, les phénomènes de mode) et d'intérêts financiers étrangers, nous ne voyons dans le tourisme qu'un « plus » devant faire l'objet d'une politique rationnelle et ferme sur les principes de protection de l'environnement, de respect de notre patrimoine culturel et de préservation de la qualité de vie des Bretons.

Aussi nous faut-il mettre en évidence la frénésie qui semble gagner nos présumés responsables dès que l'on évoque ce dossier du tourisme, tant il est vrai qu'elle s'inscrit dans une logique qui condamnerait notre pays à n'être d'ici peu qu'une Super-Foire du Trône. Nous avons les missiles. On nous promet les pétards ! Les exemples ne manquent pas qui illustrent ce phénomène inquiétant.

En premier lieu, qu'il nous soit permis d'aborder la question sous le signe de l'humour. L'un de nos élus, nous ne le nommerons pas car nous sommes indulgents, n'avait-il pas récemment envisagé, le plus sérieusement du monde (du moins le croyait-il), de repeupler le Centre-Bretagne... non pas de paysans, ce qui eût déclenché sur le champ un tonnerre d'applaudissements dans nos rangs, mais d'aurochs. Petra eo ? Une espèce de gros bœuf qui s'est éteinte au Moyen-Age et dont l'un des trois spécimens vivant dans l'Hexagone est l'hôte du Parc naturel d'Armorique. Redoutant, sans doute, que les premiers pensionnaires de ce mini-Far West recomposé ne se sentent quelque peu isolés, notre cher édile daignait y ajouter des

bisons d'Europe (on eût deviné, à l'avance, la joie de nos Buffalo Bill du dimanche) et des cerfs (ça, on connaît mieux). Que de trésors d'imagination déployés pour satisfaire notre précieuse clientèle ! Inutile de vous dire que le supposé projet a déjà pris place dans l'un de ces tiroirs dont nos politiques conservent soigneusement les clefs. Mais il éclaire d'un jour singulier l'inconséquence avec laquelle nos chers concitoyens, et non moins compatriotes, manient parfois le bulletin de vote.

Le golf ou l'agriculture ?

Nous abordons un terrain plus sérieux, mais aussi plus glissant, avec la politique qui voudrait associer le développement économique de la Bretagne à la multiplication des parcours de golf. Nos élus au Conseil Régional s'en sont fait souvent les porte-drapeaux, tel celui-ci qui se pâmait de joie à l'idée du spectacle charmant qu'offriraient nos honorables visiteurs de l'Empire du Soleil Levant gambadant sur nos verts pâturages (authentique !). Loin de nous l'idée de condamner ce sport de détente, éminemment écologique. Nous ne saurions ignorer qu'il puise ses origines dans le monde celte, plus précisément en Ecosse, et que le « horell », sorte de jeu de crosses, a fait la joie de nos aïeux. Un juste retour des choses, en somme. En outre, l'image élitiste qui lui est encore attachée ne doit pas nous effaroucher, car qu'en était-il du tennis il y a de cela quinze ans à peine ? La suite, nous la connaissons. Nous ne nous érigerons donc pas en ayatollahs de l'anti-« green ». Mais on ne peut sérieusement envisager de s'attaquer au problème du chômage en arasant les talus pour permettre à de supposés touristes de pratiquer leur sport favori. La situation économique de l'Irlande, grand pays du golf populaire s'il en est, l'illustre d'un cliché funeste. Et l'on sait que l'extension excessive de golfs revient à liquider, localement, l'agriculture.

Il nous faut, enfin, et nous vivons l'actualité, évoquer le dossier brûlant

des parcs d'attraction et autres hypermarchés du bonheur familial. Les projets fleurissent déjà et l'on brasse les centaines de millions de nouveaux francs. A qui le « contrat du siècle » ? Betton (Ille-et-Vilaine) et sa base de loisirs (financement : 50 milliards de centimes), Kernabat (Côtes-du-Nord) et son village celte made in Club Méditerranée (coût initial : 45 milliards de centimes), Locmiquélic (Morbihan) et son complexe destiné à la Société Française de Production (financement initial plus modeste : 2,5 milliards de centimes), Douarnenez et ses attractions marines ? Nantes et son parc d'attractions ? Si ces projets ne rencontrent pas chez nous d'opposition de principe, nous demandons à ce qu'ils fassent l'objet d'un véritable débat public, que la population locale ait accès aux informations qui lui permettront de fonder son jugement en toute indépendance, qu'enfin celle-ci se prononce démocratiquement par voie référendaire. L'enjeu est trop grand, les évaluations chiffrées de tels projets trop importantes (le projet de Betton, établi par une société anglaise, c'est 160 fois le budget affecté à la culture bretonne par le Conseil Régional en 1987 : 3.140.000 F !), l'orientation qui pourrait en résulter, trop grave pour l'avenir économique de notre pays et, sans mièvrerie, pour l'avenir de notre peuple ; cette orientation, que l'on pressent déjà et qui justifie à elle seule ces quelques lignes, c'est le Tout-Tourisme ! Or, nous nous devons de la combattre, car, contrairement aux idées reçues, le tourisme n'est pas synonyme de dynamisme économique, encore moins de plein emploi. Pour nous en convaincre, le pays d'Auray figure parmi les bassins les moins agricoles de Bretagne, mais c'est aussi la première région touristique (la population côtière est multipliée par 10 durant les mois d'été) ; pourtant, une enquête de l'INSEE⁽¹⁾ a révélé qu'il possédait fin 1984 le taux de chômage le plus élevé avec le bassin industriel de Saint-Nazaire (16,1 %). De fait, le tourisme, s'il n'est pas pleinement intégré aux activités locales traditionnelles et s'il prend des dimensions incontrôlables (les promoteurs du projet de Kernabat n'attendent pas moins de 700.000 visiteurs chaque année, à partir de 1990), est un facteur indéniable de fragilisation du tissu économique. Si nous n'alertons pas la population bretonne des dangers qui pèsent sur son avenir, qui le fera à notre place ?

Des milliards pour du vent ?

Face à la tentation, savamment entretenue par ceux qui y trouvent un intérêt en ces temps de crise et de désespoir social, l'UDB ne pliera pas, consciente qu'elle se doit de poursuivre son combat pour la défense des INTERETS DU PEUPLE BRETON. Car d'équili-

Un parc d'attraction chez Dubigeon

Trois cent-cinquante emplois

bristes jonglant sur la corde élastique d'un passé mal vécu et pourtant si fièrement revendiqué (surtout à la fin des banquets et à l'arrière de nos automobiles), puis de gentils animateurs de festivités grandguignolesques où la nostalgie imbécile le disputera au tape-à-l'œil cache-misère, nous risquerions fort de devenir les propres acteurs de cette pantomime, de cette parodie de Bretagne que l'on peut redouter, au vu d'expériences précédentes. Alors, il nous faudra nous soumettre au régime cacahuètes et grimper aux arbres... Ils auront la farce et nous serons les dindons. Une fois encore, et notre combat n'en sort que rehaussé, LE POUVOIR AUX BRETONS EN BRETAGNE est au cœur du problème. Notre Bretagne-patrie s'oppose à la Bretagne-décor que certains veulent nous préparer.

(1) « L'espace breton », novembre 1985, « Les dossiers d'Octant » (n° 10).

Christian GUYONVARG'H

Propriétaires en détresse

(Suite de la page 7)

Il faut donc réagir avant de tomber au fond de l'abîme.

Nous ne sommes pas des conseillers fiscaux, notre but est d'informer et d'agir (...) en faisant pression sur les pouvoirs publics.

Nous réclamons :

- 1.) Une mesure gouvernementale d'ordre général et réglementaire abaissant tous les taux d'intérêts des prêts des années 80, à commencer par les PAP.
- 2.) La possibilité de modifier les contrats PAP par des avenants afin d'éviter les pénalités de remboursement anticipé, les nouveaux frais de dossier et d'hypothèque.
- 3.) Le maintien de l'APL (Aide personnalisée au logement).
- 4.) La possibilité d'un moratoire de saisie pendant une durée suffisante pour permettre aux personnes les plus en difficulté de redresser la situation.

Sachez qu'il existe aujourd'hui une association dans votre département. N'hésitez pas à nous appeler pour nous proposer votre aide (nous avons en effet besoin de **délégués dans chaque commune**. Merci. Bureaux déjà en place.

Finistère : président, M. Marcel Madec, à Plouzané, tél. 98.49.75.50.

Morbihan : président, M. Le Bourgeois, à Moëlan-sur-Mer, tél. 98.39.68.20.

Marie-Josée ROGARD
ADIAP Centre-Bretagne



Bilinguisme et remembrement

« Trouillardise conservatrice et mesquinerie », ainsi Gilles Servat résumait-il, dans le PB de mars, l'attitude de l'Etat Français face aux problèmes posés par l'enseignement du breton.

Pour ma part, j'apprécie généralement la rude franchise qui constitue l'un des charmes de l'auteur de « L'hirondelle », mais cette fois, je dois admettre que je l'ai trouvé très injuste à l'égard de nos malheureux dirigeants.

Voilà en effet des hommes politiques de tous bords, qui luttent avec une ténacité exemplaire pour défendre l'intégrité de la langue française face aux menées impérialistes de sa voisine anglaise, obtenant des résultats spectaculaires (sauf peut-être, en cherchant bien, du côté de la Presqu'île de Rhuy, où j'ai cru apercevoir naguère un « Premier Fast Food Breton... ») et l'on voudrait que de gaîté de cœur ils introduisent un nouveau loup dans la bergerie en favorisant l'enseignement de parlers archaïques, dont je suis prêt à parier que contrairement au français ils ne disposent d'aucun terme pour désigner ne serait-ce qu'un *walkman* ou un *attaché-case* ?

Peut-on, par ailleurs, soupçonner les hommes qui ont gouverné ce pays depuis des générations d'ostracisme à l'égard de la civilisation celtique, si l'on considère la persévérance avec laquelle l'enseignement officiel s'est référé à nos ancêtres les Gaulois, y compris lorsqu'il s'agissait d'apprendre leur filiation à nos écoliers d'outre-mer ?

Qui sait si nous n'aurions pas dû chercher à convaincre ces hommes responsables que les dialectes bretons constituant, en quelque sorte, les seuls vestiges que nous possédions de la langue parlée par nos ancêtres communs, entreprendre leur sauvetage n'a rien de subversif et s'apparente aux travaux de consolidation de ces ruines pittoresques qui font si bien dans le paysage, mais que personne n'envisage de reconstruire entièrement et encore moins de rendre à leur destination primitive ?

Arrivé à ce point de mon développement, je ne suis plus tellement certain d'être suivi et tous comptes faits, je préfère m'en remettre à un témoignage personnel dont je garantis l'authenticité et dont chacun pourra tirer ses propres conclusions.

Exerçant à l'époque la profession de géomètre, je participais dans les années 50 à des opérations de remembrement en région Centre, opérations que l'extrême morcellement des terres avait rendu inévitables, malgré les risques inhérents à ces travaux dit « connexes », arrachement des haies, arasement des talus, etc., dont les Bretons ont pu juger des désastreuses conséquences lorsqu'ils sont exécutés sans discernement.

Assez bien intégrés aux autochtones, on y rencontrait des travailleurs immigrés, Polonais, Italiens, Bretons, dont quelques-uns installés à leur compte dans les zones peu fertiles délaissées par les exploitants du cru.

Avant même de connaître leur origine, on les devinait différents à leur façon de commenter la dernière récolte : ainsi Ignace K... le Polonais, avouant naïvement sa satisfaction d'avoir pu dégager un bénéfice permettant l'achat d'une vache laitière, là où un indigène aurait déploré les mauvaises conditions climatiques.

Parmi ces « parachutés », j'aimais rencontrer Alfred Le G..., qui me témoignait une sympathie et une confiance auxquelles mes origines n'étaient évidemment pas étrangères.

Venu de Bretagne dans son jeune âge pour chercher du travail, il avait été engagé par un propriétaire exploitant implanté comme par hasard dans les « hauts » de la commune, en un lieu semi-inculte et parsemé de rochers qu'il fallait faire sauter à la dynamite pour étendre l'exploitation.

Travaillant sans rechigner ces terres pauvres qui lui rappelaient sa lande natale, il avait finalement épousé la fille de son patron et pris la succession de ce dernier.

Constatant qu'il s'exprimait mieux que la plupart des autres cultivateurs et que ses lettres étaient beaucoup mieux rédigées, je lui en avais fait la remarque. C'est que, m'avait-il dit, je ne parlais pratiquement que le breton quand je suis arrivé ici. Il m'a donc fallu tout à la fois apprendre à parler, à lire et à écrire le français.

Bien entendu, il faut se garder des généralisations abusives et je vous accorde qu'il s'agit là d'un cas particulier.

Revenant à notre remembrement, je ne résiste cependant pas à l'envie de transcrire ici fidèlement, pour le plaisir, une réclamation déposée à l'époque par un propriétaire né sur place, à environ 200 km de Paris, et qui n'avait donc pas eu à craindre, lors de son apprentissage de la langue française, la contamination d'un idiome aussi rudimentaire que le « *bas breton* » :

« J'ai l'honneur de vous envoyer, au sujet des terres que je possède, vu le plan que je n'accepte pas, d'après la déclaration que j'ai faite que je garderai la propriété telle qu'elle était, vu que l'on me prend les terres à ma porte et que l'on me les transporte au loin et que l'on me donne des haies et des fossés et les terres sont toutes cultivables, chose que je n'avais pas ».

Questions : Quelle peut bien être l'origine du verbe « baragouiner » ?...

Mikaël ERWAN

Quand une association se saborde

Une des principales associations locales de la nature de Bretagne se saborde, malgré un actif étonnant (des acquisitions importantes de littoral par la collectivité?) et un nombre non négligeable de militants actifs. On le regrettera, tout en lisant avec intérêt les raisons invoquées par la présidente dans son dernier rapport moral.

BEVAN E TREBEURDEN : Suite et fin !

L'assemblée générale de BET s'est tenue le 17 avril, avec un ordre du jour exceptionnel : l'opportunité de la poursuite des activités de l'association avec démission du C.A., présidente en tête.

Aucune relève ne s'est présentée et une majorité s'est dégageée pour décider la dissolution pure et simple de l'association, après lecture du rapport moral par la présidente.

Comment en est-on arrivé à une issue aussi radicale, après 15 ans de « luttes exemplaires » (selon l'appréciation du président de la FAPEN, présent à la réunion)? Essayons d'en résumer les raisons développées dans le rapport moral.

Un souci de clarté et de vérité devant le bilan négatif de la situation de BET ces dernières années. Lassitude de militants

réduits à l'impuissance et à l'isolement dont démarches et suggestions sont traitées par le mépris. Des administrations qui ne répondent pas aux courriers gênants, délégué régional à l'environnement y compris

Malaise croissant avec les élus tirailés par de multiples pressions et de vrais soucis pour l'emploi, et le développement d'une commune tournée vers le tourisme, mais lançant des pseudo-consultations dont ils ne tiennent pas compte.

Zonage modifié au coup par coup et zones ND dénaturées par des aménagements ou des affectations en contradiction avec la protection inscrite dans leur définition et vanité des procédures d'enquêtes publiques, même réformées, les décisions étant déjà prises à ce stade, y compris pour les POS dont les maires sont seuls maîtres avec la décentralisation.

Multiplication des obstacles à la défense de l'intérêt collectif recherché par l'association du fait des groupes de pression et associations défendant, sur la commune, des intérêts privés.

Les résultats positifs obtenus par BET en ce qui concerne la préservation des zones naturelles ont abouti à ce que l'association n'a plus rien à faire de ce côté-là. Les sites rachetés ont été confiés pour leur animation et gestion, à des organismes dont les buts sont pro-



Geneviève Prigent

ches de BET, mais qui ont les compétences que n'ont pas les membres d'une association de terrain comme la nôtre. BET, trop mouillé dans ses combats, est d'ailleurs tenu prudemment à distance par ces organismes.

Dans ce contexte, que reste-t-il à Bevan? Faire le gendarme et multiplier les recours au tribunal administratif, là où le préfet manque à son devoir de contrôle de légalité?

L'A.G. refuse d'être cantonnée dans ce rôle ingrat qui ne ferait qu'isoler plus encore l'association, et sans doute, sans grand résultat.

On n'entendra donc plus la voix de B.E.T. Dommage pour la démocratie locale. C'est elle la grande perdante en cette affaire. Pour les militants de B.E.T., ils se retrouveront sur d'autres terrains.

Déarrassée de l'association, la municipalité prendra-t-elle en charge la protection de l'environnement? Y aura-t-il de nouvelles voix pour lui rappeler ses responsabilités.

TRIBUNE LIBRE : L'escroquerie au nucléaire

Le pilonnage pro-nucléaire se poursuit en Bretagne et ira sans doute en s'accroissant dans les mois et les années à venir.

Début février le Comité économique et social de Bretagne demandait à EDF « avec force et gravité, de faire connaître les moyens qu'elle compte mettre en œuvre, à court, moyen et long terme (...) pour assurer correctement sa mission en Bretagne ». C'était peu après la « grande panne ».

La réponse d'EDF n'a pas traîné puisque Jacques Le Monnier, responsable breton de cet organisme, vient de réaffirmer « la nécessité de deux tranches nucléaires en Bretagne » en plus de celles du Carnet (Loire-Atlantique) pour lesquelles l'enquête d'utilité publique va bientôt commencer.

Bien sûr, EDF ne se substitue pas aux élus et ce sera, en fin de parcours, au Conseil régional de Bretagne de trancher. Mais, il n'est pas vraiment nécessaire de s'appeler Mme Soleil pour deviner que les préférences de la majorité de droite de l'Assemblée régionale, soutenue pour l'occasion par le groupe communiste, rejoindront les conclusions d'EDF. La boucle sera ainsi bouclée, plus rapidement que le réseau 400.000 volts destiné à alimenter la Bretagne.

M. Le Monnier affirme donc que la Bretagne « a moins besoin d'équipe-

ment pour les heures de pointe, que de tranches nucléaires pour la consommation de base ». Ce sont pourtant bien les délestages dus à la trop grande consommation en période de pointe qui ont provoqué les « pertes de productions industrielles et agricoles, détérioration de machines et de matériels, disparition de programmes informatiques, pertes de dizaines de milliers d'heures de travail déplorées par un membre du CES ». Quant à la consommation de base, en période normale, elle est normalement assurée, notamment par la centrale de Cordemais (L.A.).

Une étude de la revue « Ça M'intéresse » du mois de mars fait d'ailleurs apparaître les propos de M. Le Monnier comme dénués de tout fondement. Le titre de cette étude est, déjà, en lui-même, révélateur : « L'électricité française : première à l'exportation »...

On apprend dans cet article, à la fois très intéressant et très instructif que la France a vendu, en 1986, 31,7 milliards de kilowattheures à l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, la Belgique, la Grande-Bretagne, etc...

On y apprend aussi qu'EDF prévoit un suréquipement de 3 à 5 centrales en 1990.

Mieux, on y constate que certains pays européens, qui ont beaucoup de mal à imposer le nucléaire chez eux (pas

fous, les voisins!) investissent dans le programme nucléaire français : ils y possèdent déjà l'équivalent de quatre centrales...

On y trouve aussi confirmation du fait que ce suréquipement ne met absolument pas l'Hexagone à l'abri de grandes pannes en périodes de surconsommation, pendant les grands froids...

Alors pourquoi EDF tient tant à construire de nouvelles centrales?

Tout simplement pour pouvoir, grâce aux exportations d'électricité, rembourser les lourdes dettes qu'elle a contractées pour réaliser... son programme nucléaire. Intellectuel, non?

Voilà pourquoi EDF veut imposer une centrale électronucléaire aux Bretons et refuse d'entendre les arguments de ceux qui préconisent la construction d'une centrale au charbon : l'UDB, mais aussi la CFDT-Energie, certains économistes du CNRS, etc..., qui veulent que l'énergie produite en Bretagne serve réellement à son industrialisation et non pas à résoudre les problèmes financiers d'EDF.

En marge de ces projets, signalons l'opposition vigoureuse des conseils municipaux et de la population de Ploumilliau et de Saint-Michel-en-Grève à l'ouverture de mines d'uranium sur leur territoire.

UDB Trégor-Goëlo

Nos lecteurs le savent, nous ne vivons ni sur la planète Bretagne, ni sur la planète Hexagone, ni sur la planète minorités. Démocrates, nous défendons aussi les droits individuels et collectifs de tous les peuples, où qu'ils soient. Nous évoquons ce mois-ci les cas, présentés par la FIDH, du Guatemala et de la Tchécoslovaquie.

TCHECO-SLOVAQUIE

« Nous avons besoin de la démocratie »

La lettre de Ladislav Lis, vice-président de la Fédération Internationale des droits de l'homme, à Gustav Husak, Président de la République tchécoslovaque (extraits).

Monsieur le Président,

Je m'adresse à vous à l'époque où l'opinion internationale et la nôtre suivent attentivement le procès positif de la réforme économique et du renouveau démocratique de la vie politique, culturelle et sociale (...) en URSS.

Ce procès suscite l'espoir aussi pour la population de notre pays dont la vie est caractérisée plutôt par la stagnation sinon par le déclin de l'économie, par le délabrement des valeurs morales et par l'épanouissement de la corruption (...).

« Nous avons besoin de la démocratie comme de l'air », affirme à la session du Comité central du PC soviétique, Michail Gorbatchev, et se met à relâcher de camps les prisonniers politiques, laisse Andreï Sakharov réintégrer son poste à l'Académie des Sciences (...). Ainsi, paradoxalement, la lueur d'espoir nous vient du pays dont la direction a provoqué naguère la décadence profonde de l'URSS et, en 1968, la dégénération du socialisme tchécoslovaque.



Je considère, Monsieur le Président, que seulement la reconnaissance ouverte et rapide des erreurs du passé et la recherche d'une large alliance de toutes les composantes de notre peuple peuvent signifier un espoir réel et empêcher toute « albanisation » de notre pays. Une telle tentative (...) ne peut avoir succès que si elle sera accompagnée par la bonne volonté et par les actions convaincantes (...).

Je vous fais observer, Monsieur le Président, que malgré toutes déclarations du contraire (...) de nombreux gens sont toujours détenus dans les prisons tchécoslovaques dont le seul « délit » est d'avoir des opinions et des attitudes politiques ne suivant pas la ligne officielle et de croire à la validité des pactes internationaux des droits de l'homme ou d'avoir des convictions religieuses et de les exprimer.

Cette réalité est pour notre pays une honte qui pourrait bientôt devenir un anachronisme européen (...).

Je mets donc à votre réflexion d'utiliser en tant que Président de la République le droit de grâce et :

1. de faire pardonner les restes de la peine aux prisonniers politiques condamnés en vertu du chapitre I du Code Pénal. Il s'agit notamment de P. Hauptmann, J. Römer, F. Vajs, J. Wolf, W. Kania, H. Chromy, D. Helstyn, J. Hejlek, E. Motl, J. Bohac, F. Adamik, E. Vacek, J. Svestka, I. Kantos, S. Kolar, B. Kozdon, P. Krivka, M. Oboda et L. Sevec ;

2. d'ordonner l'arrêt de l'instruction chez tous ceux qui sont instruits exclusivement à cause de leurs attitudes civiles et politiques. Il s'agit surtout des dirigeants de la section-jazz Milos Drda (...), ensuite du pasteur J. Dus, du membre du Vons Petr Pospichal, de M. Mrtvy, J. Wonka et P. Wonka ;

3. de solliciter l'arrêt de l'assignation à domicile que subissent P. Cibulka, J. Gruntorad, I. Jirous et L. Lis ;

4. de solliciter afin de rendre impossible l'abus de la loi pour la persécution des personnes pour leur opinion, l'intégration complète des Pactes internationaux des Droits de l'Homme dans la législation tchécoslovaque et de demander l'abolition de ces parties qui y sont contraires (par ex. de l'art. 98 du Code Pénal traitant la « subversion de la République »). Je vous demande de solliciter également le gouvernement de déclarer la compétence du comité des droits de l'homme et de signer le protocole d'option dudit pacte, ce qui permettrait aux citoyens de saisir directement le comité.

Pour mieux garantir la légalité, il serait nécessaire que vous saisissiez les législateurs des assemblées de s'occuper en détail de l'activité du ministère de l'Intérieur, notamment en ce qui concerne l'activité de la police d'Etat et de prendre les mesures efficaces qui (...) empêcheraient à ces organismes d'abuser de leur position et d'intervenir de la façon illégale dans (...) la vie sociale et privée des citoyens.

GUATEMALA

Les para-militaires contre les civils

La Commission des Droits de l'Homme du Guatemala (CDHG) dénonce une nouvelle campagne répressive contre la population civile de l'Altiplano occidental du pays, plus particulièrement contre celle du département de San Marcos. Les troupes de l'armée nationale, unies à d'autres forces répressives, en sont à l'origine.

— Le 8 février 1987, les frères Alfredo et Pedro Vasquez, employés dans une grande entreprise productrice de café, ont été tués par balle, par des hommes non identifiés, dans la plantation Balen Nuevo Progreso, San Marcos.

— Le 11 février, plusieurs hommes non identifiés, dans deux véhicules (camionnette tout terrain et camion), avec des plaques d'immatriculation militaire, de la base de San Marcos n° 18 — sous le commandement du colonel René Isacs Rodriguez — sont arrivés dans le hameau de Piedra de Fuego, commune de Comitancillo, où ils ont arrêté MM. Gabino Perez Matias et Feliciano Ramirez, les emmenant vers une destination inconnue. Les inconnus ont dérobé de l'argent et divers ustensiles au domicile de M. Perez Matias — marié et père de six enfants. M. Ramirez est lui aussi marié et père de 4 enfants.

Jusqu'à ce jour, nous n'avons eu aucune nouvelle de ces deux personnes.

— Le 12 février, le cadavre de l'agriculteur Pulino Barrios Juarez, âgé de 28 ans, a été retrouvé dans un sac en plastique qui flottait sur le fleuve Cabus, Catarina (San Marcos). Le jeune homme a été tué par strangulation, le corps portait des traces de tortures.

— Le 26 février, à Barrial, hameau de la commune de San Cristobal Cucho (San Marcos), les corps de Emilio Bamaca, de sa femme — qui était enceinte — ainsi que ceux de trois personnes non identifiées, ont été retrouvés. Tous les cinq étaient nus, mutilés, le visage défiguré.

Ces cinq personnes avaient été enlevées, le 21 février, par des civils, très bien armés, montés à bord d'une camionnette tout terrain, ayant une plaque d'immatriculation particulière. L'enlèvement avait eu lieu à une croisée de chemin de La Union, un hameau proche Tejutla (San Marcos). Les cinq personnes étaient à bord d'une camionnette appartenant aux époux Bamaca-Garcia de San Miguel Ixtahucan, commune de Tejutla (...).

D'après certains témoignages, on aurait vu le véhicule des Bamaca à l'intérieur du camp militaire n° 18.

Il s'agit d'envoyer télégrammes, telex ou lettres pour protester contre les enlèvements et les assassinats : M. Vinicio Cerezo, présidente de Guatemala, Palacio Nacional, Guatemala (Guatemala), télex : REL PUB GU 5325 ; copie à Sr. Kurt Herndl, CDH-O.N., Palais des Nations, 1211 Genève 10 (Suisse).

DALC'HOMP
Soñj!

REVUE
HISTORIQUE
BRETONNE

Lisez
chaque trimestre

Dalc'homp
Soñj!

revue historique bretonne

Dans chaque numéro, des articles
sur l'histoire politique,
économique, sociale, culturelle
de la Bretagne et des autres pays
celtiques.

Le numéro : 15,00 frs
Abonnement : 55,00 frs
Dalc'homp Soñj!
36, rue Emile Zola - 56100 An Oriant-Lorient

POBL VREIZH

Meur a familh aman e kreisteiz Bro-Gembre, a fell dezhi kas e bugale d'ar skol gembraeg ker dezho nompas ober gant ar c'hembraeg er ger. Kollet eo bet a yezh gant ar familhou yaouank er geradennoù bodet en-dro d'ar mengleuriou glaou. Kollet eo bet al labour ivez rak serret eo bet ar vengleuriou an eil war-lerc'h eben. Paourat ar vro ha dilabour an dud.

Brudet ker eo ar skoliou gembraeg ha leun kouch ec'h int, kenkouls re an derez kentan evel an eil derez. Araok ec'h aint d'ar skol gentan e vez kaset ar vugale d'ar skol vamm ha n'eus ket tra-walc'h diouto. N'eus ket tra-walc'h a skolerezed da kas ar skoliou mammou en-dro. N'eo ket skoazellet ar skoliou mammou gant ar gouarnamant ha ret eo kavout an arc'hant da ren anezho. Skoazellet ec'hi int gant « Mudiad Ysgolion Meithrin » (Emsav ar Skoliou Mammou) hag gant ar « Welsh Office ». Bepred eo berr an arc'hant.

Klasket o deus aozerien Mudiad Ysgolion Meithrin rein sikour dezho da zerc'hel gant o labour ha kavet o deus skoazell ar « Van Leer Foundation » eus en Izelvroioù. Krouet eo bet diazedenn Van Leer er bloaz 1949 gant ar Van Leer Group, hag engouelstet eo da wellaat lod ar vugale vihan adaleg ec'h int ganet betek eizh bloaz. Fellout a ra dezho sikour ar gevredigezhou isvroadelezek da wellaat o lod ha setu ma vez roet arc'hant ganto da skoazel divizou savet da desevel ar vugale yaouank en o grounnadur. Evit diazedenn Van Leer n'eus ket gwelloc'h tu da desevel ar bugel yaouank eget dre e familh hag en e grounnadur. Setu e fell dezho engouelstan ar vammou hag an tadou ivez, da kemer peurz en dachenn-se.

Eman diazedenn Van Leer o skoazellin mennadou gouezeleg e Bro-Iverzon hag e Bro-Skos, re sami e Svedeg ha Norvegia, re indian ha eskimo er USA, re arabek e Bro-Israel hag skoazell a reont ivez divizou evit bugale ha tud a labourien estren e Bro-C'hall, en Alamagn, Svedeg, USA, en Izelvroioù hag ivez bugale hag o zud divroet da-heul ar brezelioù e Vietnam hag e Thailand.

Warlene ez eus bet digoret aman e Bro-Gembre pemp skol mammou skoazellet gant diazedenn Van Leer.

Aet on da welout unan anezho en Nant-y-Moel, ur geradennoù pignet er penn bellan traonienn an Ogwr, a-us da Pen-y-Bont. Evel e meur a plas eo bet serret ar vengleuriou hag uhel eo an disgrog labour e-touesk an dud. Ha n'eo ket a-walc'h se, kollet he deus ar barrezh ul lodenn vras eus an tailhou ha en emgavet berr an arc'hant ganti. Ne oa



**BRO GEMBRE :
BIHAN HA BRAS
O/TESKIN KEMBRAEG !**

skol vamm kembraeg ebet er parrezh hag izel leve an dud. Setu ma deus azantet tud Van Leer digorin eu mennad e Nant-y-Moel.

Er Sal ar Gouelioù, en em vod peb beure dek mamm bennak hag o bugale yaouank. Etre daou bloaz ha pevar bloaz eo ar re vihan.

E-keit e vez dewezhaet ha disket d'ar re vihan gant o skolerezed, sikouret gant un itron all, e vez ar vammou o teskin kembraeg gant ur c'helennerez a vicher. Jane Harries eo he anv, disket kembraeg ganti aboe eo deuet da chom er vro. Ken ampart eo war ar c'hembraeg ken e sonj d'an nen eo he yezh gentan. N'eus nemet kembraeg er ger ganti hag he vried hag o bugale.

Darn a vammou o deus bet disket kembraeg er skol met n'o deus ket bet al lans da zerc'hel gant ar yezh ur wech kuitaet ar skol. Darn n'o deus biskoazh disket ar yezh, met ne vank ket kalon dezho. Kouzout a ouiont penaos e vo ret dezho ren ur skol-vamm a-benn bloaz en o varrezh.

Tremenet an eur gentan, e teu ar re vihan da adkavout o mammou hag kemeret ur bannac'h kafe gant ar re vras ha chug frouezh gant ar re vihan. Mont a ra ar c'haoz war-raok e kembraeg, muian ha ma c'heller.

Echu an diskuizhadenn, ec'h a an holl, bihan ha bras, d'ar sal ar vugale. Disket e vez rimadelloù, kanouennoù, dansoù, kontadennoù. Lennet e vez ivez d'ar re vihan, peb hini war barlenn e vamm. Ar skolerezed ni a lenn an istor ha goude e vez adlennet, frazenn ha frazenn hag an holl a adlavar war-lerc'h ar skolerezed. Plijout a ra se d'ar re vihan, ha sur n'eo ket marteze e vez goulennet gant ar vamm lenn an istor er gêr pa vez poent mont da gousket.

Evel-hent e kustum ar vugale eus gwelout ha glevout o mamm oc'h ober gant ar c'hembraeg ha o devez c'hoant e vez komzet kembraeg, kontet ha lennet istorioù kembraeg dezho, er gêr.

Ne c'hell ket holl tudou ar vugale dont d'ar skol beure, met neuze o deus ar chans da vont d'ur skol abardaez ha grog eo ar paotred da vont ivez.

Ac'he ni eman dalc'h diazedenn Van Leer. Engouelstan ar familh a-bezh. Pa c'haio ar vugale-se d'ar skol gentan e c'hello ho zud heulian o labour-skol,

sikour anezho da lenn er gêr, evel-se ne santo ket ar bugel ez eus un diforc'h etre ar skol hag ar gêr. Barrek e vefont da gemer peurz e disavadur o bugale. Kement-se ne c'hell nemet bezan ur sikour d'ar bugel yaouank.

Gant arc'hant diazedenn Van Leer, ez eus bet digoret pemp skol evit ar re vihan hag ar re vras, evit ar bloaz. Da vloaz eo er sell ar vammou o deus disket kembraeg da digorin skoliou mammou ha da ren anezho o unan. Sikouret e vefont da sevel ha da ren ar skol e-pad ar bloaz gentan ha goude e vo dleet dezho ren ar plas o unan. Roet e vez d'ar familhou ar garg da ren ar skol vamm.

Ne vez digoret ar skoliou-man n'eus forzh pelec'h. Klasket e vez ur barrezh lec'h zo ur skol gentan kembraeg pe tost a-walc'haleze. Gouzout a oar an holl ne vo ket miret ar yezh gant a re vihan nemet ma ne c'hellont kendalc'h ganti er skol gentan.

Diazedenn Van Leer a skoazell dreist-holl ar re dilezet hag ar re n'o devo chans ebet d'en em zibab o unan peogwir n'o deus ar frankiz, nag an arc'hant na tra-walc'h ar fianz enno oc'h unan da gregin war an dachenn.

E Polytechnic Of Wales, e Pontypridd eman an hini he deus kaset war-raok ar pennad labour-man, Ivonne Owen. En karg eman deus an diviz. Skoazell ha sikour a ra ar skolerezed a labour gant a re vihan pe gant a re vras. En em vodin a reont alies da zeskin doareoù ha stummoù deskin. Istoc'h eget pedagogiezh ha disavadur ar vugale a zo ez-homm aman. Ret eo gouzout ivez penaos sevel ar skol, pelec'h e vo kavet an arc'hant, penaos e vo renet ar skol, pelec'h mont da glask sikour ha penaos engouestlan an tadou kement hag ar vammou.

Ar bloaz gentan eo d'ar Mudiad Ysgolion Meithrin Van Leer digorin o mennadou er geradennoù dilezet. Pemp bloaz e pado ar skoazell. N'eo al labour a vank. Met ne vank ket kalon d'an holl.

Lakaet ez eus pouezh war engouestlan ar familh a-bezh. Graet o deus ar familhou ar choaz da gas o bugale d'ar skol gembraeg. Kavet ez eus bet an tu da rein dezho ar chans da gemer peurz e disavadur ar bugel, dre ar yezh ha dre sevel ar skoliou mammou. Ne vo save-teet ar yezh nemet gant an dud o unan.

Janig Stephens

Gwelloc'h e tro an traou a la'ran-deoc'h

Lakaet 'm eus va sonj e vefe aesoc'h la'ret traou krizh e brezhoneg. Ne vo ket ken kizidik dar re o deus aon. Ne skoio ket memes mod spered an dud o deus c'hoant gouzout ar wirionez rik. Gwazh a ze da heritourien ar Franked, Fransizien ma 'z int.

Adarre eo deut mare ar binvidien. Daoust hag ho peus komprenet e peseurt meskaj lous emamp? Mar n'oc'h ket ali ganin ez eus, sur awalc'h, un harz en hoc'h empenn. Pa ho peus votet e miz meurzh 1986 ho peus choajet etre an tu kleiz hag an tu dehou. Ne ouiec'h ket marteze peseurt diferans a zo etrezo. Sur eo breman emaoch oc'h adorin ar gwenneien nann ar re ho peus en ho chakod met ar re dalc'het en armeliou houarnwisket en tier-bank. Ne la'ran ket ez eo glan ar vuhez e bed an tu kleiz. Alies, siwazh, e vezont kenlaerien gant ar mondianed. Sellit ouzh ar « sosialisted ». Saosiz ali's e c'hoapae an dud e Bro-Gerne. Sellit ouzh Broiou al Liger. Sellit ouzh ar c'hreizennou nukleel...

Ya, kostezenn ar re binvidik e vez an tu dehou. Skaer eo gant an diskoulmou roet gant ar gouarnamant erruet en hor penn. Dalc'het ho peus koun emichans eus distro an argant diouzh ar broiou estranjour hep an nebeutan kastiz. D'ar c'hontrol un tammig pae o deus bet. N'ho peus ket ankouaet an tailh pe druaj, pe « impo » lamet war ar brasan madou. Gwelit evit echuin an digresk war digollou ar « seku ».

Gant ar skraperien-argant ez eus breman gouel ha fest vras. N'ho peus ket intentet an dra-se marteze? « Prevez » e teu da vezan TF1, Saint-Gobain ha meur a hini all. Petra 'sinifi ar « chenchamant-se »? O ferc'henned a vo strolladou « dizanv » (anonyme). Ret eo gouzout penaos e tro ar bodadou-tud-se. Ezhomm ez eus kalz a argant evit sevel un afer vras, un ti-konvers, ul labouradeg. Kenlodennou-kapital a zo gwerzhet gant an tier-bank. Piv a glask prenan? Da gentan an dud o deus lakaet dija o argant gant kalz a aferiou all mar kredont e vo gounid evito. Penaos e tennont gounid? Dre an interestou, dre ar gwerzhiou. Prenet pe werzhet evez al lodennou-kapital dre ur Ti-Marc'hallec'h ispisial. Dalc'het e vez kont eus traou a bep seurt : kaout-hadleout an aferiou, tu ar bolitikerezh, tu ar marc'hadou (traou produet, moneiz), tro ar gizio, brud vat ar renerien, trouzou strewet hag all. Ret eo bezan gwidreus, kaout ur fri tanv evit c'hwesa an hent mat. Ha c'hoari troiou-kamm. Kasaüs.

Gouzout a ran evelloc'h ez eo bet digoret doriou an aferiou bras d'ar re vihan, d'ar re o deus madou treut, d'ar re n'o deus nemet o fae evit bevan. Moien o deus plasan o argant espernet e-barzh. Met, va zud kaez, kasit ar maged kuit diouzh dirak ho taoulagad araok laouennat a kalon. Piv a vo mestr deoc'h atav? Ar re binvidik peogwir e

prenint ur bern a genlodennou. O mouezh a gonto muioc'h evit hoc'h hin abalamour d'ar votou hervez an Argant lakaet. Piv a breno pa vo gwerzhet ho talvoudennou pa vo diaesoc'h ho puhez? Ar re binvidik bepred hag int dibred peogwir n'ho po ket bet c'hoant harzan ho labour a-enep d'hoc'h uzin.

Gant ar strolladou « hep anv-den » (nemet gwechou 'zo) ez eo diwanet gwalleur ar c'hoprudi, gwalleur ar broleterien. Kempennet eo bet al lezennou evit krenvaat anezho. Kunvaat ar gapitalourien? N'eo ket warc'hoaz e krogint gant ar sonj-se.

Aldrig a Naoned

Prederouriezh politikel (seizved lodenn) Ar pempvet akt

AR PEMPVET AKT

Adalek an deiz-se e oa kemmet an aergelc'h er c'hlas. Laurence Outang, hi dreist-holl, ne rae van ebet ken ouzh ar pezh a gonten. Ordinal e veze he fenn pleget ganti ha, pa gomzen, ne gemere notenn ebet. Anat eo e rae fae war va freder. Ha disfiz em boa edo o klask lakaat ar spered fall da ren er c'hlas hag o isan ar re yaouank a-enep din. Koulskoude, ret eo hen anzav, me a zo kentoc'h ur c'helenner frankizour (pe liberal m'oc'h) ma hoc'h eus c'hoant; kalz muioc'h, sur mat, eget Reagan, Thatcher, Chirac, Pasqua hag an holl c'hlabouerien-se a vez, bemdez Doue, o vlejal o meulganou d'ar Frankizouriezh. Hag o defe c'hoant va skolidi da gaozeal etrezo hed-ha-hed ar gentel, gant ma tiogelfent din emaint « oc'h ober filo », ne harzan ket outo. Ha ne harzhan ket kennebeut ma vezont o c'hoari « brezel al listri » pe oc'h ober geriou kroazh pe o sellout ouzh disoc'h ar Sportou na zoken ma vezont o lenn bandennou treset. Kompren a ran ervat o defe meur bec'h a hini anezho o pleustrin war ar brederouriezh hag ez eo kalz eeunoc'h hag aesoc'h da berc'hennan yezh ar bandennou treset eget trefodach ar brederourion. Kaer a zo larout, Hourrah, Tchak, Vlan, Plouf, Boum hag all, gant geriou evel-se ez eer kalz primoc'h er « bed meizadel » eget pa lenner troidigezhiou gallek Heidegger. Ya, betek ma vo miret an urzh vat hag ar vuhezgezh, ur bern traou a zo hag a c'hellan asantin dezho ha diaes eo, a-bennar fin, am lakaat da vont er-maez ac'hanon. Hogen, bez ez eus ur maen-harz. Ha den n'en deus ar gwir da vont dreist dezhan. C'hwi, lennerien ger hag hoc'h eus ar vadelezh da heuilh holl gildroennou va spered korvigellek, c'hwi a oar eus petra emeon o komz. Ac'hanta, pezh a oa da c'hoarvezout a c'hoarvezas. Den ne c'hell tec'hout rak e blanedenn. Dilezet

em boa, pemzektez 'oa dija, pradeier bleunvek ha c'hoarzhus teorienn an Doktor Freud evit krapat gant menez serzh ha digar kelennadurezh Manuel Kant. Krog e oan gant ar pezh a vez anvet ar « verzoniezh trehontel » (Esthétique transcendante evit am deraouidi). Un deorienn varzhus, ma'z eus unan, a vez diskouezet enni meurded, noblder, dreistelezh mab-den. Ma heuilher a-dost an anatadurezh difazius ha doueel profet deomp gant Manuel, perc'henn eo an den, n'eo ket nemetken war un nebeut kestell ha maneriu pe c'hoazh, evit bezan diouzh ar c'hiz, war un niver bras a gevranou (pe aktionou) met war an Ec'honder hag an Amzer a-bezh. Hag a vijec'h bet, evel ma lavar ar c'hantik, mestr war Breizh-Izel a-bezh, hag ho pefe bet holl vadou Leon, Treger ha Kerne », se ne dalvez mann ebet e-kichen. Hag ar roue Arzhur e-unan ne vefe bet nemet ur reuzeudig...

Ha koulskoude, abaoe ur lajad edo Laurence Outang o lavigan war he skabell, evel ma vefe bet war glaou-bev. A-greiz-holl, e-kerz ma oan-me o kemer al linenn ziwezhan araok difourkan war ar c'hlozadur, hag hi o sevel he biz. Ma ne oan ket mouget gant ar c'hounnar, an deiz-se.

« Tavit, ma plij, kozh boudoupen gamm, ken kamm a gorf hag a spered, emezon. Tavit diouzhtu pe e tamanto d'ho ler. Evit priz ebet, ne fell din klevout ho mouez hoperez-noz. Me, kompren a rit, am eus sunet abaoe va bugaleaj laezh an denerded yuzevat-kristen hag a c'hell asantin da galz a draou. Pe hanterinosant pe trelatet-mik, pe jorotellek pe penndourek e vefe an dud, se ne ra forzh; na zoken ma vefent Arabeb pe yuzevien. Met, dampred e vo toud, c'hwiled-du ha laou-dar evelloc'h n'o deus netra all d'ober nemet serrin o genou ». Ha setu perak eman abaoe bloavezhioù, Spered ar Peoc'h hag an Unvaniezh o plavan a-us d'am c'helennezh filosofek.

F. KERRAIN



Kevredigezh Diwan Bro Naoned a zo o paouez klask 3 TUC evit ober wardro ar vugale pa vo degoret Skol Diwan e Naoned.

Gwelloc'h e vehe komz brezhoneg a kaout skiant prenet d'ober wardo bugale vihan.

Skrivit da : Diwan Bro Naoned, Ti Keltiek, 3 rue Harrouys, 44000 Nantes.

Retour sur le procès... bizarre (24.02.1987-Nantes) de 3 séparatistes

Comme on le verra dans le corps de ce compte-rendu, la « justice » française s'est efforcée de minimiser l'affaire, d'éviter que ce procès puisse servir de tribune politique au mouvement breton. En un mot, la consigne était de faire de ce procès une chose banale entourée du maximum de discrétion. Qu'on juge du résultat d'après cette description !

Tout d'abord, toutes les grilles du jardin du palais de justice étaient cadenassées avec des chaînes, chose inhabituelle. Seule restait accessible une porte étroite gardée par plusieurs policiers. Dans le jardin du palais stationnaient trois véhicules de police.

Pour accéder à la salle d'audience, il fallait tout d'abord montrer ses papiers d'identité aux policiers qui gardaient la porte grillagée. On avait alors accès au jardin car l'accès ne se faisait pas par la grande entrée normale, mais par une petite porte latérale. Une fois dans le jardin, étroitement surveillée par un nombre respectable de policiers, il fallait faire la queue pour montrer une seconde fois ses papiers d'identité, passer au détecteur, vider ses poches de tout élément métallique et se voir confisquer couteau de poche ou tout autre objet réputé comme arme potentielle. Sac, porte-documents et autres pochettes étaient consciencieusement fouillés. Cela devait suffire pensez-vous, pour répondre à toute consigne habituelle relative à la sécurité. Et bien non ! Certains eurent droit, de surcroît, à un contrôle plus poussé par contact radio avec la préfecture.

Enfin, on pouvait entrer un à un, en passant devant un policier mousqueton à la main. Il suffisait alors de suivre le bon couloir, avec peu de risque de se tromper, le carrefour de couloirs étant gardé par un autre policier. Arrivé dans la salle des pas perdus, impossible encore de se tromper de salle : la porte à choisir était clairement reconnaissable du fait de la présence d'autres policiers. Mais on n'y entrait pas encore comme cela : à l'heure prévue, l'accès fut autorisé... sur présentation des papiers d'identité pour la troisième fois.

Quel déploiement de force ! Il devait certainement s'agir de très dangereux terroristes d'un super FLB ? Que leur reprochait-on ?

L'exposé des faits nous apprendra la raison d'un tel filtrage et d'une telle mobilisation policière : pensez-donc, ces trois dangereux personnages, dont deux seulement se présentaient, avaient osé décrocher un drapeau français devant la gendarmerie de Nozay ! Bien plus, on leur reprochait de ne pas être montés de bonne grâce dans le panier à salade ! Vous vous rendez compte ! Même qu'un gendarme eut un peu du vernis de l'épiderme de son mollet éraflé par une « esquisse de coup de pied » ainsi que la

déposition du gendarme l'explique (cela vaudra à ce dernier huit jours d'incapacité de travail... Et voilà comment on creuse le trou de la Sécurité Sociale !). Comme le soulignera M^e Tinière, avocat de la défense « nos militaires craignent une « esquisse de coup de pied » ! Mais alors, nous n'avons plus d'armée ! »

Ah oui, on reproche aussi aux prévenus, portés et jetés dans l'estafette de la gendarmerie, d'avoir résisté, de s'être échappés en endommageant ce véhicule. Comme le dira l'un d'eux : « pourquoi aurions-nous démolie la portière droite, puisque la portière gauche était ouverte. Nous nous sommes échappés par là ». Le rapport précise que l'estafette fut réparée « facilement et gracieusement » par un garagiste local.

Les faits, on le voit, étaient donc minimes, et le déploiement de forces décrit plus haut montre à l'évidence que ce procès était un procès politique et qu'on jugeait des indépendantistes bretons, et non pas des « décrocheurs de drapeaux » comme sans doute il s'en trouve le samedi soir au sortir d'un bal un peu arrosé... ailleurs qu'en Bretagne.

Mais le tribunal entendait bien que ce procès manifestement politique ne paraisse pas tel. Il déploya pour cela des efforts démesurés en malmenant le premier témoin de moralité, M. F. Oriach, et en interdisant purement et simplement de parole le second témoin, membre du MPGI (Mouvement populaire pour la Guadeloupe indépendante). Il en résulta un incident entre M^e Tinière et le procureur.

Ce dernier s'employa à « dégonfler » au maximum l'affaire, présentant le « vol » du drapeau comme la foudrerie d'un homme sous l'influence de l'alcool, faisant même l'éloge du second prévenu qui avait essayé d'empêcher son camarade de commettre cet acte, afin de ne pas nuire à la manifestation du CUAB, cause de ce rassemblement. Un temps on put se demander si c'était le procureur ou l'avocat de la défense qui avait la parole !

En fait, les déclarations clairement indépendantistes des prévenus suffirent à rétablir la vérité. Il s'agissait d'un acte non prémédité, mais clairement motivé, dont les auteurs revendiquent la responsabilité.

Le procès prit fin sur une mise en délibéré, le procureur ayant requis 15 jours de prison avec sursis et 1.000 F d'amende pour chacun des prévenus.

Les assistants, nombreux, purent donc quitter la salle, mais à la sortie, durent passer devant l'objectif de l'appareil-photo policier... Autour du palais de justice, ils purent remarquer également des touristes, stationnés au volant de voitures particulières immatriculées dans des départements extérieurs à la Bretagne. Sur leurs genoux, certains

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre
l'UDB ?

Nom

Prénom

Adresse

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007
Nantes Cedex.

N'hésitez pas !

Pour écouter le pays à Paris

Radio-Pays est en région parisienne, la seule radio entièrement consacrée aux langues et cultures d'Alsace-Lorraine, Bretagne, Catalogne, Corse, Flandre, Occitanie et Pays Basque.

Les émissions de Radio-Pays sont bilingues ; elles respectent la pluralité des expressions et des aspirations. Radio-Pays assure à Paris la diffusion du répertoire musical et de toutes les formes de création culturelle de nos pays. Radio-Pays sélectionne quotidiennement les informations internationales, nationales, régionales et locales qui intéressent ses auditeurs et rend compte de la vie des nombreuses associations « d'originaires » en région parisienne qui sont d'ailleurs à l'origine de la création de Radio-Pays.

Radio-Pays est en liaison étroite avec des correspondants locaux et avec les autres radios régionales ayant des objectifs et un esprit identique, ce qui permet donc de garder un contact permanent avec le pays. Radio-Pays veut être le symbole à Paris même de la modernité et du dynamisme de nos langues et cultures malgré les menaces qui pèsent sur elles.

Radio-Pays est une radio locale privée autorisée et n'est pas une radio commerciale. Soutenez-là, faites-là connaître !

Radio-Pays, 6 place de la Madeleine,
75008 Paris, tél. 43.73.91.53.

« Eveil à la musique au pays »

3 rue du 8 Mai 1945

56800 PLOËRMEL

Tél. 97.93.68.36 ou 97.75.65.49

serraient des petites radios apparemment très bavardes...

Voilà l'histoire du procès du 24 février... un procès que, contrairement à ce qui a lieu habituellement, seuls souhaitaient les prévenus eux-mêmes ! Les autorités politiques et judiciaires s'en seraient bien passées, la Bretagne leur fait toujours peur à Nantes encore plus qu'ailleurs, mais il a bien fallu y passer, vu l'insistance des gendarmes de Nozay qui l'ont réclamé sept fois de rang !!! Il est vrai que vu l'importance du préjudice !

UNE BAUDRUCHE DEGONFLEE

Ethnisme et extrême droite

Le racisme fut français

Dans un cahier spécial de la revue « Article 31 », Yves Plasseraud nous fournit une bonne étude sur le thème « ethnisme et extrême droite ». Rassurons nos lecteurs : il ne s'agit pas d'un amalgame de plus pour tenter de discréditer la cause nationalitaire. L'auteur, qui soutient par ailleurs vigoureusement les droits des minorités (notamment dans le bulletin du GDM) conclut par un chapitre intitulé « Se garder des assimilations hâtives ».

L'étude vient à point, alors que les autonomistes sont accusés par la droite (Debré) et par la gauche (Scarpetta) d'être racistes, voire fascistes. Le fascisme à la française, dans sa version pétainiste ou dans ses formes encore plus extrêmes, a suffisamment donné la preuve de sa puissance et de sa malversation pour que les autonomistes démocrates — de très loin majoritaires — n'aient pas à se justifier. Y. Plasseraud le reconnaît lorsqu'il écrit « le racisme doctrinal est en Occident une création largement française ». Gobineau, Vacher de la Poughe, Drumont ont fourni nombre d'arguments à l'extrême droite et l'on sait maintenant l'usage que les nazis en ont fait (... B. Henry-Lévy n'a ainsi eu aucune peine à montrer qu'au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, c'est en fait l'ensemble du monde intellectuel français qui est, à des degrés divers, infesté de racisme.

Les premiers projets ambitieux de décentralisation au XIX^e siècle émanent de La Tour du Pin, de son courant anti-individualiste et social, et du courant proudhonien de la gauche donc.

Pas de racisme spécifiquement autonomiste

Le repli sur soi, nationaliste ou régionaliste, la xénophobie datent d'après la défaite de 1870-71. Le régionalisme, allié au nationalisme français cocardier, se trouve chez Barrès, puis Maurras.

C'est quand le fascisme sera en formation et en pleine ascension, après les traités de 1919-20, que certains partis autonomistes — comme leurs homologues français — se tourneront vers lui, le marxisme ayant, sauf exception, le langage de la centralisation. Mais les autonomistes sont plutôt moins contaminés que les autres, et plus lucides sur le colonialisme outre-mer.

Le racisme y serait plutôt moins répandu qu'ailleurs, hormis chez une minorité activiste dont on retrouve le pendant dans toute l'Europe. L'extrémisme de Mordrel est théorisé dans Stur, bien que l'écrivain français Céline ait rallié « l'Ordre nouveau » (1932). Certains, souvent par tactique (désastreuse) ont rallié le nazisme pendant la guerre, ce

ARTICLE.31



qui est sans proportion avec le nombre de Bretons des FFL et des FFI. Il est vrai que les autonomistes ont profité de l'époque pétainiste et de ses contradictions pour mieux diffuser la culture bretonne, mais ce n'est pas leur faute si cela avait été impossible avant. L'auteur met justement sur le compte de la répression culturelle anti-bretonne de la libération, l'ancrage à droite d'une partie de ces cultures arbitrairement sanctionnés. Dans les années 60, émergent de nouveaux autonomismes, ancrés à gauche, antiracistes et ouverts au monde.

La remontée de la droite extrême depuis 1979-80 se fait surtout, chez les autonomistes, dans le domaine culturel. Elle n'est souvent qu'un simple décalque de la « nouvelle droite » hexagonale (GRECE, Eléments, Nouvelle Ecole).

Remarques utiles

La partie la plus intéressante montre que le racisme fut un « ingrédient des éveils nationaux en Europe au XIX^e siècle », particulièrement en Europe centrale et de l'Est (surtout dans la Russie de Dostoïevski et d'Alexandre II) et dans l'Empire turc.

Avec clarté, l'auteur montre que l'hyper-nationalisme centraliste à la Debré débouche sur ce qu'il prétend dénoncer : l'ostracisme, l'exclusion... et que la critique de Scarpetta contre les nationalismes minoritaires ne s'applique qu'à quelques groupuscules de la nouvelle droite, et certainement pas à la pensée identitaire moderne.

La conclusion de l'auteur sera aussi la nôtre : « Face à la montée menaçante du chauvinisme d'Etat, face à la poussée renouvelée des tendances fascistes dans une partie de la population, la

sagesse commande d'identifier clairement et de laisser agir strictement ces contre-forces que sont les identités culturelles locales ou régionales. Pousser aussi loin que possible la décentralisation, donner aux ethnies et autres groupes socio-culturels dûment constitués les moyens de leur reconnaissance, voilà actuellement la voie de l'enrichissement de tous, du progrès de la société humaine vers plus de liberté et de paix civile ».

Seule remarque : l'Etat central et les forces politiques dominantes ne sont pas engagés dans cette voie, qui amoindrirait leur pouvoir. Si l'on veut arriver à cette évolution positive, l'action autonomiste est une priorité.

J.J.M.

(Le numéro spécial, 30 F. Article 31, BP 423, 75527 Paris Cedex 11).

le peuple breton

Mensuel - Edité par les Presses Populaires de Bretagne - 43 rue de Kerampont - 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pedron, secrétaire M. François ; trésorier : J. Guegan. Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION

Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal : 2^e trimestre 1987.

POBL
VREIZH

Le Lian n° 36-37 La Fédération culturelle « Bretagne Gallèse » à dix ans

Le numéro 36-37 fait le bilan de ces dix années de vie associative consacrées à la promotion de la langue et de la culture de la Haute-Bretagne sous toutes ses formes, littérature orale et écrite, théâtre, musique, poésie...

A cette occasion, plusieurs personnalités de diverses origines apportent leurs points de vue sur la prise en compte de la langue et de la culture gallèses ainsi que leur place dans l'ensemble culturel breton (Erwan ar C'hoadig, Marcel Couedel).

On trouve évidemment dans ce numéro de nombreux textes en gallo.



Une Création ORVEZ
Ensemble chorégraphique et musical breton

COMPOSANTES SCÉNISTIQUES

MUSIQUE

Les musiciens sont la première partie
une bande-son
exprimant la renaissance
après la mort, lesse jeune
A une musique complexe
Support d'un poème
une poésie de réinterprétation
qui a été écrit la forme
d'une partition
de
Musique
Bretonne

SCÉNARISME

composé pour être écrit
Après une traduction
d'origine bretonne, nous avons
la traduction, au sens (litte-
raire) la poésie traditionnelle est reprise
pour à redonner une forme
d'interprétation
de
Musique
Bretonne

DANS LE SPECTACLE

Dans le spectacle



TEXTE POÉTIQUE

Le narrateur est engagé
à la première partie
préface de son texte de poésie traditionnelle
et finale pour évoquer l'histoire parlant
entre les deux parties

Une création importante

On reproche souvent à la production culturelle bretonne de reproduire, sans évolution, des formes traditionnelles. Cette accusation est trop générale pour être exacte. Les ballets populaires d'Orvault, devenus « spectacle Orvez » en 1983-84 — Orvez = Orvault, en breton — se sont lancés dans la création d'un spectacle complètement nouveau tous les trois ans. Depuis 85, ils préparent « l'odyssée celtique », création de l'ensemble chorégraphique et musical breton, dont la « première » aura lieu à Orvault (La Trébaudière), le samedi 13 juin prochain, à 21 h (une date à réserver !). Le prix de revient de cette œuvre de longue haleine est de plus 300.000 F. La ville d'Orvault a versé une subvention exceptionnelle de 20.000 F. Des entreprises locales soutiennent financièrement ou matériellement le spectacle (Ouest-Tour, Crédit Mutuel, Librairie Enez, Avalon, Ar Men, Imprimerie Vanden, La Maison du Bois, la Nantaise des Machines à Bois (pour les caisses et les malles à matériel, etc.).

Le point de départ est traditionnel : une suite de poèmes qui commencent le « Barzaz Breiz », « Les Series, ou le druide et l'enfant ». Il s'agit d'un dialogue pédagogique en douze poèmes brefs. Ces thèmes sont mis en scène, avec danse, musique, poésie et images projetées. Les instruments vont de la bombarde à la guitare électrique et au synthétiseur, des percussions au whist, de la flûte à la cornemuse. Des poèmes variés, de Xavier Grall à Paul Keineg sont introduits en fin de spectacle, avec la même mise en scène.

Après Orvault, la troupe se produira ailleurs. Avis aux organisateurs (cachet : 5.500 F, 10.000 F d'audio-visuel et frais de transport et d'hébergement). 45 personnes participent à la création, sur 1.000² de scène. Tous les renseignements dont nous disposons ainsi que les productions passées des ballets populaires d'Orvault-Orvez annoncent une création de haut niveau.

« Alan, Seigneur du Theil » Un roman historique réussi

Etienne Gasche, après « Barbetorte, mon duc », présenté dans ces colonnes il a près de deux ans, nous livre un deuxième roman historique sur une période à peine plus tardive : la veille de l'an mil en Bretagne. Les risques de ce genre littéraire sont connus : n'être ni de l'histoire ni un roman prenant. Les avantages sont soulignés par l'auteur, dans son avertissement liminaire : faire sortir ce haut moyen-âge du milieu des spécialistes, faire un livre « très près de l'histoire » pour intéresser et éveiller les curiosités à une époque mal connue.

Cela nous vaut un récit très vivant, alerte même, une intrigue qui, peu à peu, se noue, se complique jusqu'à devenir quasiment inextricable, jusqu'au « happy end » final. Fin heureuse pour les héros imaginaires, fin beaucoup plus difficile pour la Bretagne. L'auteur — en vrai historien — a même le souci de nous préciser, en annexe, quels sont les personnages imaginaires et les personnages historiques, tel ce Foulque Nera, puissant comte d'Anjou, qui appuie un héritier nantais du duché, Judicael, contre Conan de Rennes, en pensant, bien sûr, à son intérêt.

Le climat de l'époque, où la plupart des souvenirs ont une fin tragique, est bien restitué, ainsi que la condition du petit peuple, en particulier des serfs, pas encore libres, dans les faits. L'échelle des événements enfin : quelques dizaines d'hommes en armes, quelques centaines au maximum, font ou défont des victoires, souvent sans lendemain. Les dialogues sont vifs, clairs, en langue d'aujourd'hui. Les tableaux se succèdent à un rythme de plus en plus rapide, ce qui, logiquement, amène le lecteur à poursuivre sa lecture pour découvrir le dénouement.

Evidemment, l'auteur prend des libertés avec une histoire encore mal connue — notamment celle des mentalités — mais sans cela, la forme romanesque n'eût pas été possible. Et le lecteur, en refermant le livre, et en réintégrant le XX^e siècle finissant, craindra d'y retrouver ce sinistre Eon de la Mée, qui infesta le pays nantais dans ces années 990... Même s'il s'appelait autrement !

J.J.M.

Les chances culturelles de la Bretagne. Un édito percutant s'achève par la question : « Faut-il continuer les interminables polémiques mesquines sur des problèmes de second ordre ; faut-il à tout prix que chaque association essaie de représenter seul le mouvement culturel breton en tentant ainsi d'en récupérer les autres composantes ; ou bien faut-il se serrer les coudes face au microcosme parisien qui considère ses propres notions en matière de culture comme hexagonalement uniques et obligatoires ? ».

Notre édito d'avril posait, en d'autres termes, la même question. Outre les chroniques habituelles, un exposé très documenté de Pierre Bernard sur « les chances culturelles en Bretagne », fournit une masse impressionnante d'informations et d'arguments.

Bibliographie bretonne

Un recensement de tous les livres parus en Bretagne en 1983-84, cela donne un livre de 320 pages (120 F), édité par Skol-Uhel ar Vro (l'institut culturel de Bretagne) et fournit une idée de la vitalité de l'édition en Bretagne.

Les colonnes du PB/PV en témoignent chaque mois, la production de livres — souvent de qualité — est sans doute l'activité culturelle la plus soutenue de ces années dites de crise. 1.400 livres et documents publiés dans les cinq départements sont présentés. Une partie des ouvrages sur la Bretagne publiés au dehors et 200 thèses et mémoires figurent également au catalogue. Travail d'équipe réalisé à l'initiative de J.Y. Copy, le livre classe les ouvrages par matière, mais il y a aussi une liste des éditeurs et un index des auteurs. Une bibliographie 1985-86 est prévue pour cette année.

On apprend aussi que le dépôt légal de Rennes a enregistré 11.500 livres, de 1944 à 1981, sans parler des titres de périodiques (1825), des cartes (1.000), des plans-guide (350). La production est, en nombre de titres, à la hausse : 3.150 en 1979, 3.250 en 1980, 4.700 en 1982, 4.902 en 1984, 5.826 en 1985 ! Pour ce qui est des livres seulement, il en paraît 4 à 600 par an (dont 10 à 15 % en langue bretonne), ce qui est très important comparé aux autres régions, région parisienne mise à part, puisque cette dernière concentre environ 85 % des éditeurs et 90 % des titres.

Cela ne laisserait pas à la Bretagne plus de 2,5 % des emplois liés au livre de l'hexagone. Malgré des tirages moyens modestes (1.200-1.500), l'édition bretonne est jeune et foisonnante, souvent bénévole. Sans complaisance, mais sans ostracisme, nous continuerons à vous parler de toutes les parutions dont nous avons connaissance et qui valent la peine d'être lues, comme c'est souvent le cas.

DES STAGES POUR L'ETE

Stage d'été d'Ar Falz



ar falz

La 19^e session d'études bretonnes organisée par Ar Falz/Skol Vreizh se déroulera du dimanche 30 août (18 h) au samedi 5 septembre (14 h) (6 jours) dans les locaux du centre sportif d'En Avant de Guingamp, Le Vieux Bréhec, 22580 Plouha. Pg/Tél. 96.22.34.29. Tous les participants seront hébergés dans des chambres de 3, 5 ou 6 lits (lavabos, douches et WC à l'étage). Nombre de participants au stage : 80.

Il est également possible de camper mais les prix seront les mêmes que pour les personnes hébergées dans les locaux. Prix : 660 F pour les participant(e)s de plus de 12 ans (+ 150 F d'inscription et de frais pédagogiques), 510 F pour les enfants de 6 à 12 ans, 360 F pour les enfants de 3 à 6 ans. (Stagiaires en formation continue payée par l'entreprise : 1.000 F).

Le but de ce stage est d'apprendre le breton pendant des cours mais aussi en effectuant des réalisations en breton (pièces de théâtre, emploi de l'ordinateur, etc...), de rencontrer les gens du pays, d'apprendre les chants et danses de ce pays, la signification des noms de lieu (toponymie), de découvrir le milieu.

Cette session comprendra : 6 groupes de travail (de 9 à 11 h et de 14 à 16 h) : groupe 1, initiation à la langue bretonne à l'aide de leçons et d'exercices oraux ; groupe 2, faux débutants : textes, documents divers, etc. ; groupe 3, participant(e)s ayant une connaissance convenable de la langue : travail axé sur l'oral sans négliger l'acquisition de structures grammaticales ; groupe 4, participant(e)s possédant de bonnes bases grammaticales, enseignement basé sur la conversation à partir de documents divers ; groupe 5, théâtre en breton ; groupe 6, bretonnant(e)s confirmé(e)s (groupe autogéré).

7 ateliers spécialisés (de 17 h à 19 h) au choix (étude historique, toponymie, voile, jeux et chants, randonnée, jeux en breton, ordinateur). Renseignements : Ar Falz, 6 rue Longue, 29210 Morlaix. Tél. 98.62.17.20.

Stage en breton (juillet)

Keav a gemenn e vo dalc'het kamp 1987 e Skaer e Skol Sant Alan adalek ar merc'her da noz 15 betek ar sadorn 25 a viz Gouere da greizteiz.

Ar 40 vet kamp e vo. E 1948 e oa bet dalc'het an hini kentan e Kleder.

Live ar berzhidi a zle bezan war-dro ur bloavezh-skol-studi, rak n'eus nemet brezhoneg e-pad ar staj. N'eo ket ur staj evit kregin gant ar yezh, met unan evit hec'h implijout e pep degouezh eus ar vuhez.

KEAV, 44 stradaed Jean Rameau, 29000 Kemper.

9^{es} assemblées galleses

Du 20 au 26 juillet : à Concoret, Paimpont, Tréhorreuc, La Trinité-Porhoët, Le Méné, La Chèze...

Des stages : accordéon diatonique, contes, légendes et poésies de la Bretagne Gallèse ; danses de Haute-Bretagne ; harpe celtique ; chants (techniques et répertoires) ; habitat, architecture et mobilier bretons ; éveil à la culture bretonne pour enfants et adolescents ; spécialité culture bretonne ; violon.

Des animations : Rigueaus : festoù-nos, sorties, débats, soirées à thèmes, grande fête gratuite le dimanche.

Renseignements : Bretagne Gallèse, le bourg, 56430 Concoret.



Du 29 juin au 4 juillet, une session « découverte de la haute-Bretagne », langue, nature, littérature, histoire, économie, collection, gastronomie bretonne.

Inscriptions, renseignements, AGEACE, Les Mairies Etreilles, 35370 Argentré-du-Plessis, tél. 99.96.64.71.

Stages à Ti-Kendalc'h



16 et 17 mai : Accordéon avec Yann Dour ; violon avec Michel Ourhemanov ; clarinette avec Yves Leblanc ; cornemuse Europe de l'Est avec Yann Lantos (de Kolinda) ; danses bretonnes avec André Arhuero ; reliure avec Jacques Lelouette.

23 et 24 mai : stage avec le groupe Kornog ; flûte traversière avec J.M. Veillon ; bouzouki-mandoline avec Jamie Mac Menemy ; guitare avec Gilles Le Bigot ; violon avec Christian Lemaître.

6 au 11 juillet : stage colo pour enfants, école du cirque, accordéon, photo, montage d'un spectacle.

5 au 25 juillet : colonie en camp de toile (plein air et activités culturelles).

Renseignements et inscriptions : Centre culturel Ti-Kendalc'h, 56350 St-Vincent-sur-Oust. Tél. 99.91.28.55.

Oaled Diwan



Comme chaque année, Oaled Diwan organise à Tréglonou, dans le pays des Abers, à 24 km au nord de Brest, un grand nombre de stages et de week-ends en langue bretonne. Ces séjours s'adressant aussi bien aux bretonnants confirmés qu'à ceux qui désirent progresser dans la connaissance de la langue, tout en passant d'agréables vacances et en découvrant de nouvelles activités. Tous les stages, à l'exception de celui marqué d'un astérisque, se dérouleront uniquement en breton.

6, 7, 8/6 : Dewezhiou war al lennegezh ; 1/4 : Staj sinema ; Staj sevel bannenoù tresset ; 5-18/7 : Vakansou brezhoneg ewid ar vugale (6-12) ; 19-26/7 : Staj Breizh/Kembre/Kerne-veur ; 27-31/7 : Staj c'hoariva aaset gant Strollad Ar Vro Bagan ; staj vidéo aaset gant Termaji ; Staj Kan ha diskan ; Staj deskin kontan istorioù ; 1-11/8 : Vakansou brezhoneg ewid ar vugale (6-12) ; 2-11/8 : Staj bageal (ober ur verdeadenn) ; 13-22/8 : Staj brezhoneg (an oll liveoù) ; Staj war ar maes ; 16-26/8 : Kamp ewid ar grennarded (12-14) ; 23-29/8 : Vakansou ewid ar familhoù.

Titouroù — Renseignements : Oaled Diwan Tréglonou 29214 Lannilis Pg : 98.04.07.04

Crash-course Brezhoneg

E SKOL-VEUR BREIZH-UHEL — ROAZHON II 1987

Ar c'hrash-course brezhoneg aozet gant servij stummadur Skol-Veur Breizh-Uhel Roazhon II, a vo dalc'het etre ar Yaou 2 hag ar Merc'her 8 a viz Gouere, diouzh ar mintin ; ne vo ket labouret d'ar Sul 5.

Labouret e vez e-barzh strolladoù bihan, pep hini o kaout ar memes live e diaborzh ur strollad. Gant kelennerien ampart ha barrek war gelennadurezh ar yezhoù bev an hini 'vez labouret. Tud dishenvel-tre o live a c'hell bezan degemeret : deraouidi pe tud ampart a-walc'h dija. Bras a-walc'h eo niver al liveoù dishenvel kinniget d'an dud.

An doare-kelenn implijet eo hini ar yezhoù bev : chenchet e vez kelenner bep eurvezh ha pleustret e vez tro-ha-tro war meur a zanvez (komz ar yezh, yezhadur, ha distagadur ar brezhoneg).

E-kenver pedagogiezh eman ar staj dindan renerzh Per Denez. Priz ar stag : 620 lur. Evit gouzout hiroc'h :

SE.FO.C.E.PE. (Service de Formation Continue et d'Education Permanente), Université de Rennes II — Haute-Bretagne, 6 av. Gaston-Berger, 35043 Rennes Cedex. Tél. 99.59.04.40 ou 99.54.99.55 (poste 1912).

Débat sur l'apartheid

L'UDB, dans le cadre du collectif anti-apartheid du Morbihan, qui groupe 13 mouvements et associations, recevra à Lorient, le vendredi 29 mai, Nangolo Mbumba, vice-secrétaire à l'Education et à la Culture de la Swapo, mouvement de libération nationale de Namibie (pays occupé et pillé depuis 1919 par le pouvoir blanc d'Afrique du Sud). Cette réception interviendra dans le cadre d'une campagne en faveur de l'alphabétisation des enfants des camps de réfugiés namibiens.

Soirée-débat avec projection à partir de 20 h 30, au cinéma Educateur, cité Allende (près cours de Chazelles).

14/06 1987, à Paris

Rendez-vous de la paix avec l'appel des cent Pour l'arrêt des essais nucléaires

En fait ce rendez-vous se traduira par le déploiement d'une chaîne humaine symbolique de l'esprit pacifique, fraternel et solidaire qui unit tous les amis de la Paix par delà les différences de leur sensibilité (...).

Cette ronde de la Paix reliera sur environ 25 km les principaux points de Paris, les nombreuses délégations étrangères formeront elles-mêmes une chaîne autour de la Tour Eiffel.

Une animation culturelle artistique ouverte à toutes les contributions bénévoles jalonnera la chaîne.

Tous les participants se retrouveront entre 13 h et 17 h avec les invités étrangers autour des différents stands qui exprimeront la diversité des activités pacifiques de l'Appel des Cent, à un point donné de Paris qui sera précisé prochainement.

Le 14 juin sera précédé de multiples initiatives d'action et de manifestation en province au cours desquelles l'Appel lancé par le Professeur Jacquard avec l'appui de l'Appel des Cent sera largement soumis à l'approbation de tous ceux qui pensent comme Einstein qu'il est temps de « substituer à la réaction en chaîne des neutrons, la réaction en chaîne de la lucidité ».

Dans un contexte où la volonté de Paix et l'exigence de désarmement connaît un essor remarquable qui va vraisemblablement se traduire par le démantèlement des Euro-missiles et donc de nouvelles perspectives encourageantes nous sommes persuadés que votre organisation qui a toujours démontré son attachement à la cause de la Paix soutiendra activement l'initiative de l'Appel des Cent.

Nous apprécierons ce soutien quelle qu'en soit la forme mais nous permettons de vous solliciter pour nous aider à faire face aux charges financières incompréhensibles qu'implique notre rendez-vous national de la Paix.

Croyez que cette contribution de votre part sera efficace et appréciée, et soyez assurés, chers Amis, de nos sentiments pacifiques les meilleurs.

(Communiqué)

FJT Porte-Neuve à Nantes (tél. 40.20.00.80)

MARDI 12 MAI, à 21 h: Concert du groupe Dubs (Reggae).

MARDI 26 MAI, à 21 h: « Le clown docteur chef », création de et par Jean Kergrist (le clown atomique), co-production, le Diapason et Centre nantais de culture celtique.

DIWAN AN ORIENT

Le 28 mai, au conservatoire de Soyecloemeur, journée spectacle: 17 h, Bagdad an Oriant des sonneurs de Bleimor; 18 h, repas animé par des chanteurs Dastumerion-Marc Perès; 21 h, concert gwerz, suivi d'un fest-noz avec Carré Manchot de St-Brieuc, sonneurs et chanteurs.

Diwan-Nantes va de l'avant

Malgré la situation difficile, Diwan ne baisse pas les bras et se mobilise. Le comité directeur réuni à Lesneven, le 4 avril, a voté à l'unanimité l'ouverture d'une classe maternelle, à Nantes, à la rentrée de septembre 1987. Awenna, Meliau, Chanig, Brendan, Maelwenn sont les premiers inscrits pour l'année 1987/1988, cinq autres enfants les rejoindront à Pâques.

Le comité « Ewid Diwan » vous invite à sa kermesse annuelle qui aura lieu au parc de la Gournerie le 28 mai (Jeudi de l'Ascension). Il y est prévu diverses animations (musique, jeux, stands, châtea gonflable, repas, fest-noz...).

A l'occasion de l'ouverture de l'école, Diwan Bro Naoned fait une collecte de matériel nécessaire pour la classe (matériel éducatif, jouets, mobilier enfants...) et de matériel pour l'aménagement de la cuisine (frigo, vaisselle...).

(Contact au n° 40.76.94.02).

COURRIER



1. Vous n'avez lu que la moitié de mon étude avant de la rejeter en bloc. Est-ce une attitude honnête ?

2. Je ne joue pas l'intello... Je suis un « intello », ne vous en déplaise, et j'essaie de m'assumer comme tel en définissant ma conception de la bretonnité à travers le filtre de ma formation (littéraire, philosophique, nullement sociologique !), de mon origine (populaire), de mes convictions (autonomistes). Supprimez les « intellos » du mouvement breton, j'ignore s'il vous resterait grand-monde... Dans votre Bretagne autonome, les « intellos » seraient-ils condamnés au goulag ? (ainsi que les névrosés...).

3. Où lisez-vous que je « rejette d'un revers de main la création bretonne contemporaine ? » Je rejette par contre celle qui me paraît utiliser abusivement le label « Bretagne » à des fins folkloristes ou aliénantes et ne fait que constater et déplorer l'absence de renouvellement des formes d'expression de la culture populaire.

4. Dommage que vous ne reteniez de mon étude qu'une formule-choc, peut-être abusive et destinée en effet à mettre les yeux en face des trous. Je ne la nie donc pas. Le peuple breton n'existe pas dans le sens positif du terme (du moins, pas toujours), sinon aurait-il cessé de transmettre à ses enfants l'expression la plus achevée de son héritage culturel : sa langue ? Sinon, laisserait-il « Diwan » crever dans l'indifférence ? Un peuple au sens positif du mot nie-t-il ses valeurs ? De cela, bien sûr, il n'est pas responsable puisqu'il a été victime d'une politique d'assimilation et d'aliénation qui l'a forcé à considérer comme siennes les valeurs de l'occupant.

Littérature et bretonnité :

l'auteur répond au lecteur

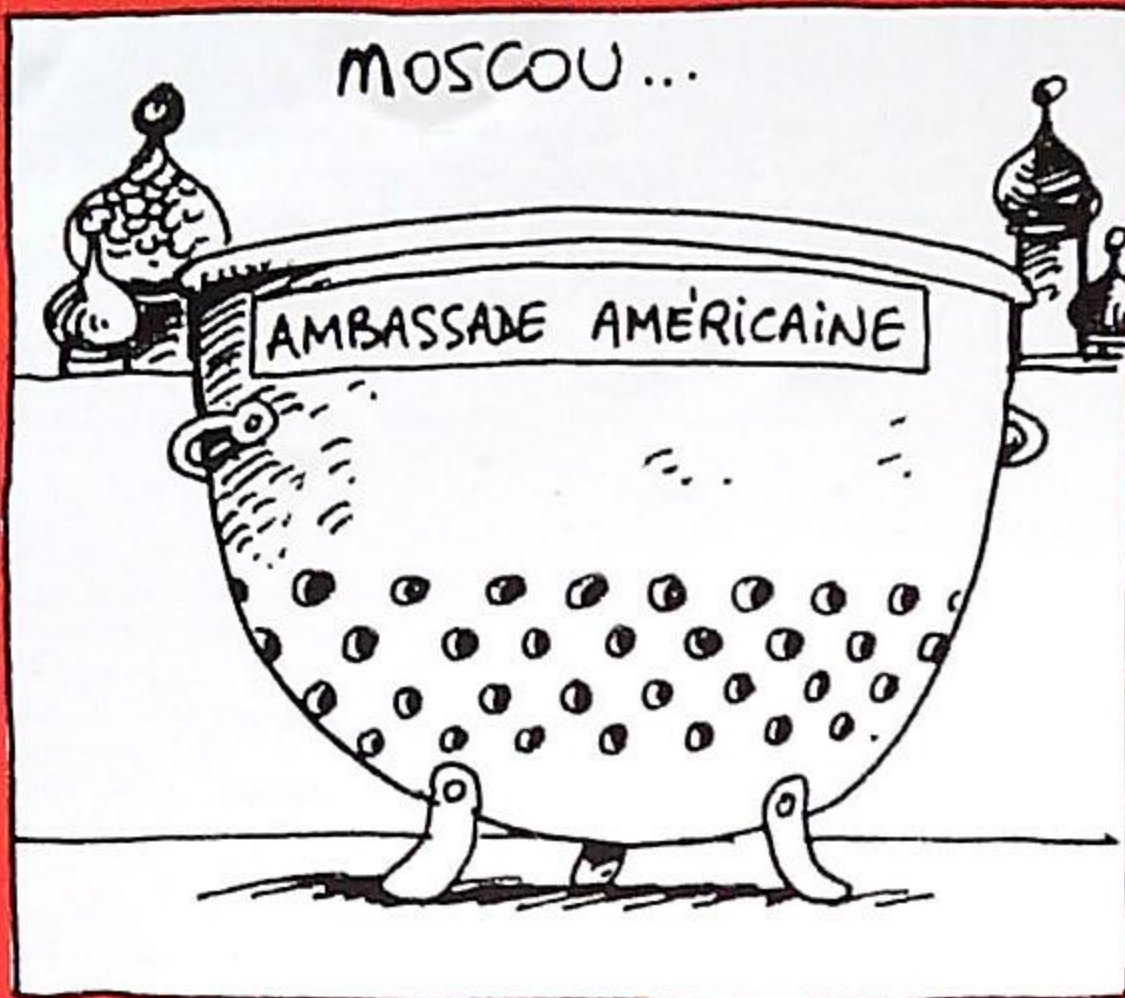
5. C'est vous qui parlez de « la mort de la Bretagne », pas moi. La considérez-vous donc comme un fait établi ? Est-ce cela votre « vouloir » ? Je me contente d'analyser une situation, que je voudrais plus souriante, avec des arguments.

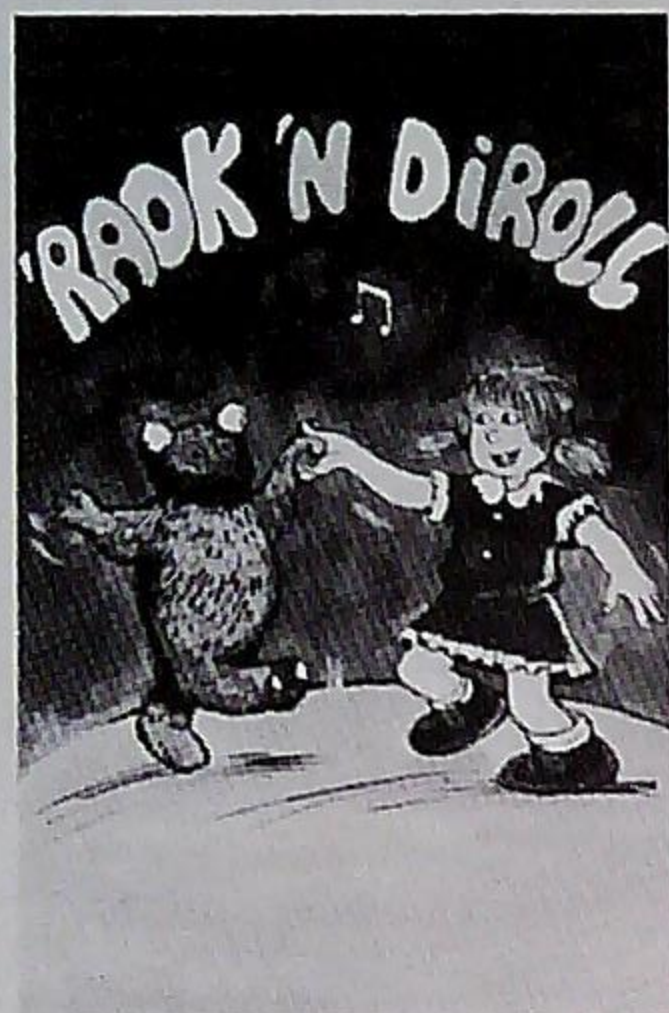
6. Je n'ai jamais supposé que l'on ignorât que Y. Gwernig fût breton, j'ai souligné le fait original que sa bretonnité puisse s'exprimer en américain. Votre mauvaise foi caricature tout.

7. Je le déplore moi-même — création de ma « militenzia » — Hélas, peut-on nier que les militants bretons sont, pour beaucoup, des intellectuels coupés de la masse par le seul fait qu'ils sont parvenus à comprendre les mécanismes de l'oppression dont ont souffert les compatriotes, et qu'il est difficile de le leur faire comprendre ? Sinon, l'UDB aurait depuis longtemps des députés.

8. Il faut être aveugle pour voir que M. Mc Donald a hélas raison quand elle écrit ce que vous citez. Tout au plus pourrait-on remplacer « à bras ouverts » par : « sans révolte ». Mais elle constate un phénomène sans en signaler les causes : les Bretons ont accepté le français car on les avait persuadés que leur langue était quantité négligeable, ce par les moyens insidieux de l'aliénation et de l'ethnocide. Aujourd'hui encore, pour nombre de bretonnants, « Hennezh a oar mad ar galleg » est un compliment suprême qui « classe » celui qui en est l'objet parmi l'élite...

9. « N'ayons pas de vision petite et réductrice »... Certains l'ont dit avant vous : « Na ruz na gwenn, breizhad heben ». On a vu ce que cela avait donné. Je persiste à exclure de ma bretonnité, même sans « brassard au bras » (sic), les Edern-Hallier et Le Quintrec et ceux qui donnent de nous une image aliénante.





REVE DE GOSSE « Raok 'n Diroll » (Editions An Here, AHK01).

Elvis Presley, ça vous dit quelque chose ? Les Rolling Stones, ça ne vous rappelle rien ? Les Shadows, vous connaissez ? Si c'est oui, c'est un plus pour votre culture générale. Si c'est non, rassurez-vous, ce n'est pas grave parce que de toute façon, tout ça c'est totalement dépassé depuis la sortie, aux éditions An Here (1), de « Raok 'n Diroll », la cassette de **REVE DE GOSSE**. Car croyez-moi, « Raok 'n Diroll », ça décoiffe...

Mais commençons par le commencement...

An Here, c'est la maison d'édition de Diwan, qui a déjà fourni un travail remarquable de qualité et d'efficacité dans le domaine de la publication de livres pour enfants, en breton evel just. An Here est aussi l'éditeur de CHOLORI, une revue mensuelle pour enfants qui ne demanderait qu'à disposer de moyens plus importants pour pouvoir jouer les « Pomme d'Api » breton.

An Here se lance aujourd'hui dans l'édition musicale et la première cassette qui sort sous son label pourrait faire un malheur au Top 50, si le monde du Chaud-Bise n'était pas ce qu'il est.

Toutes les conditions sont en effet réunies pour que « Raok 'n Diroll » soit un succès.

REVE DE GOSSE occupe un créneau que l'auto-sabotage, bien regrettable et déjà ancien de **STORLOK** (2) a laissé libre, celui du rock breton. Et disons le tout net, il y met beaucoup de conviction, de punch et de talent. Ce n'est pas les quelque trois à quatre mille personnes qui ont eula chance d'assister à la

prestation du groupe au rassemblement pour la langue bretonne de Carhaix, qui me contrediront.

Huit musiciens ont participé à l'enregistrement de « Raok 'n Diroll » et notamment Christian Desbordes, un ancien de Storlok, justement et surtout Jean-Luc Roudaut, le chanteur du groupe, à qui l'on doit la quasi-totalité des arrangements musicaux : le bougre ! On dirait bien qu'il a chanté le rock toute savie.

Parmi les (nombreux) morceaux qui m'ont tapé dans l'ouïe, citons le premier titre de la première face, « Bouboubou » : ça démarre sur les chapeaux de roues avec Martial Herri, au synthétiseur. Citons aussi « Glav a ra » où l'on apprécie particulièrement l'accordéon de Marcel Berrou et « Ur c'hamion a Vro Léon », un amusant tro-Breizh mené à train d'enfer au son du violon de Xavier Le Conte. Sur la deuxième face « Ar Bloavezh », aux vertus pédagogiques, et « Kousk, kousk », un morceau beaucoup plus cool, rappelant à point nommé que dans rocker il y a aussi le mot cœur... m'ont également beaucoup plu.

Tous ces titres et ceux que je n'ai pas cités confirment que les sonorités de la langue bretonne collent parfaitement aux rythmes rock. C'est ce que rappelait Gilles Servat, dans nos colonnes, il y a deux mois.

Une précision : la cassette de **REVE DE GOSSE** est avant tout destinée aux enfants et il est vrai que ceux-ci l'écoutent avec beaucoup de plaisir. Mais, croyez-moi, les grandes personnes (!) — du moins celles qui ont quelque chose entre les oreilles — s'y laissent aussi prendre (et reprendre) bien volontiers.

(Toutes les paroles des chansons sont extraites de CHOLORI, mais la cassette est vendue avec une petite brochure qui reprend les textes : une attention suffisamment rare, sur le marché de la cassette, pour être signalée).

L'ECHO DES LUTHS

L'Echo des Luths, un groupe basé à Rennes se propose d'animer vos festou-noz. Le groupe est composé de cinq

musiciens, dont Pierrick Le Mou, un ancien de Djiboudjep, qui fait également partie de Gwenva (3). Son répertoire est essentiellement composé de morceaux de haute-Bretagne. L'Echo des Luths a, à son actif, un 45 tours très intéressant avec sur la première face une scottish signée du susnommé Le Mou, « la Casquette sur les genoux ». L'Echo des Luths, qui a en projet un 33 tours, propose aussi une formule concert avec une section cuivres, prestation offerte par le Gold Song's Band de Rennes. Contact : L'Echo des Luths, 80 C rue de la Pilate, 35136 Saint-Jacques de La Lande (tél. 99.31.94.62 ou 96.42.50.58).

BEG DE MOULE

Si vous souhaitez organiser un super fest-noz, vous pouvez également faire appel à Beg de Moule, un autre groupe, originaire de Saint-Malo, celui-là. Et devinez comment s'appelle le violoniste du groupe ? Vous avez gagné, il s'agit bien de Pierrick Le Mou, décidément très actif. Un gage de qualité, si vous voulez mon avis. Contact : Régis Poulain, 2 rue de l'Anjou, 35400 Saint-Malo (tél. 99.40.32.07).

LE PRINTEMPS DE LA MUSIQUE BRETONNE

Je me permets de paraphraser un titre désormais célèbre pour vous annoncer un tas de bonnes nouvelles, bande de petits veinards ! **GWERZ**, le nec plus ultra, doit sortir un nouvel album très prochainement. **DIAOULED AR MENEZ**, qui fête ses 15 ans d'existence ces jours-ci, a également une galette sur le feu. De même que **LONG JOHN SILVER**. Et **REVE DE GOSSE** (voir ci-dessus) dont la cassette marche très fort, (dépêchez-vous !) en prépare paraît-il une seconde. Bien sûr, nous vous reparlerons de tout cela dans nos prochaines éditions...

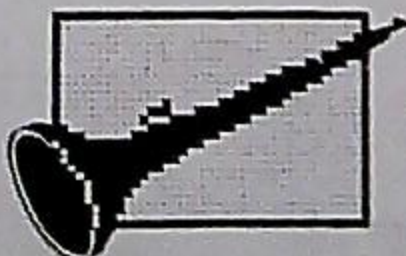
Pierre MORVAN

(1) Editions An Here, 16 Straed Jules Henriot, Kerdreseg, 29000 Kemper.

(2) Storlok, groupe créateur de l'inoubliable « Stok ha Stok » aux éditions Nevenoe, hélas disparues elles aussi.

(3) Voir le *Peuple Breton* n° 275, novembre 1986.

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES